Politiques économiques des pays occidentaux

Benoît Bayenet

Email : bbayenet@ulb.ac.be

http://www.bayenet.be

Année académique 2014-2015

Faculté des sciences politiques et sociales

Université libre de Bruxelles

La politique budgétaire

1. **Instruments d'intervention**
   - A. Action sur les dépenses et les recettes publiques
     - a) Effets directs sur la production et l'emploi
     - b) Instruments indirects
   - B. Théorie keynésienne du multiplicateur
     - a) Effets d'entraînement du budget de l'Etat
     - b) Stabilisation automatique et politique discrétionnaire

2. **Efficacité des instruments**
   - A. La maîtrise des dépenses et des recettes publiques
     - a) Contraintes politiques
     - b) Contraintes économiques et financières
   - B. Effets sur l'économie nationale
     - a) Lien entre la C et le revenu courant
     - b) Obstacles au multiplicateur keynésien
     - c) Effets sur l'équilibre extérieur
     - d) Risques d'éviction du secteur privé

Jusqu'au début des 30 : quasi consensus : tout déficit budgétaire = signe d'une mauvaise gestion des fonds publics.

⟷ **Keynes :** le déficit peut refléter le ralentissement de l'activité économique qui ↘ les recettes fiscales.

Grande dépression des 30

↺ G qui tentent de résorber le déficit budgétaire engendré par la récession ne font qu'aggraver la récession

↻ freiner les dépenses publiques et relever les impôts → ↘ revenu disponible et D globale alors que la D est déjà largement insuffisante pour écouler la production et assurer l'emploi.

Succès des idées keynésiennes + gravité de la crise → plupart des Etats : utiliser systématiquement les dépenses et/ou les recettes publiques pour influencer l'activité économique.

déficit budgétaire ≠ un mal mais un outil de politique économique

Instruments budgétaires = **leviers puissants** pour stabiliser les fluctuations conjoncturelles spontanées de l'économie.

effets multiplicateurs des dépenses et des recettes publiques sur le PIB.

Mais :

- capacité des G à maîtriser parfaitement des instruments ?
- obstacles aux effets multiplicateurs de la politique budgétaire ?
- charges liées à ces interventions publiques ?

1. Les instruments d'intervention

Mécanismes d'intervention de la politique budgétaire

moins de questions techniques d'analyse économique que pour les interventions monétaires

simples décisions sur les recettes ou les dépenses publiques donnant lieu à un débat parlementaire et un vote.

l'analyse économique porte surtout sur les mécanismes par lesquels les dépenses ou recettes agissent sur l'économie.

A. Action sur les dépenses et les recettes publiques

a) Intervention directe sur la production et l'emploi

Etat (sens large) = (souvent) 1er producteur et employeur du pays

→ ses choix de production en matière de services publics (police, santé, justice, etc.) et d'infrastructures (routes, etc.) affectent directement le **PIB**

↻ { inclut la VA des services publics non marchands dont on peut mesurer les coûts monétaires de production.

Remarque : les effets directs peuvent être prolongés par lôexistence dôentreprises publiques importantes.

Si récession + chômage

Etat peut stimuler directement la production et/ou lôemploi : création de postes de fonctionnaires, commandes de matériel militaire, travaux publics, etc.

Investissements publics = effets possibles dôentraînement pour lôensemble de lôéconomie : commandes dôéquipement et de travaux aux entreprises privées.

Si accélération de lôinflation

Etat peut freiner directement lôactivité en réduisant ses commandes à lôéconomie.

b) Instruments indirects

= influencer la D de C et d'I des agents privés :

- ↗ revenu disponible → stimuler D de biens de C ou d'équipements
- relance de la production → favoriser emploi et ↘ chômage

Inversement : ↘ revenu pour ↘ C des ménages et freiner l'inflation

- ***↗ revenu disponible des ménages :***
  - ↘ les impôts;
  - développer les prestations sociales (allocations familiales, pensions, revenu minimum, etc.);

↗ le pouvoir dôachat et stimuler la D de certains produits

- variation des taxes et impôts indirects = partie des p de marché (TVA, taxes sur les alcools, droits de douane, etc.)
- fixation de tarifs publics (télécoms, énergie, transports, etc.).

↗ revenus dôexploitation ou S disponible des entreprises

- subventions dôexploitation (aides financières à CT pour soutenir la production courante)
- subventions dôéquipement (aides financières pour I)
- bonification des taux dô (prise en charge par lôEtat dôune partie des i dus par les entreprises qui empruntent pour I)
- impôts sur les bénéfices et le K
- règles dôamortissement comptable des I, etc.

Interventions des pouvoirs publics

- globales → ensemble des entreprises ou ménages
- sélectives → favoriser une catégorie de ménages ou d'entreprises

B. Théorie keynésienne du multiplicateur

Hypothèses fondamentales concernant la C des ménages

- C des ménages = f (revenu disponible courant);
- chaque fois que le revenu disponible ↗, une fraction stable est consacrée à la C → fraction = propension marginale à C

Exemple : propension marginale à C = c = 0.8 → 80% ↗ du revenu sont consommés et les 20% restants sont épargnés.

Si relation ∃ ⟶ actions sur dépenses et recettes publiques : effets d'entraînement importants sur l'ensemble de l'économie.

a) Les effets d'entraînement du budget de l'Etat

Hypothèse : G veut stimuler économie ⟶ ↗ I de 100 millions

⇓

routes, écoles, etc.

Effet immédiat = 100 millions de production intérieure supplémentaire

Approche keynésienne = ∃ effets ultérieurs susceptibles de stimuler le PIB au-delà de l'effet initial

100 millions =

- 100 de production supplémentaire répartie entre les différents producteurs qui vont satisfaire la D de l'Etat;
- 100 de revenus supplémentaires distribués

Si c = 0.8 → 80 (C) et 20 (S)

→ ↗ production de biens de C de 80 → ↗ revenus de 80 dont 80% seront C → é

→ **effet multiplicateur des dépenses publiques sur le PIB** : la progression du PIB ≠ celle des dépenses publiques mais = multiple de l'impulsion initiale.

Ex : Si multiplicateur = 5 : dépense de 100 → ↗ PIB = 500

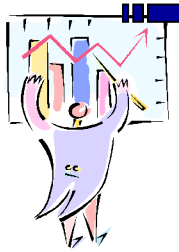

→ + c est forte, + fuite en S est faible et + multiplicateur du PIB est élevé.

Calcul du multiplicateur keynésien

Economie fermée : PIB = C + I + G = Y

C = c Y

PIB = c PIB + I + G ⟶ PIB (1-c) = I + G

$$PIB = \frac{1}{(1 - c)} (I + G)$$

Si ΔG = variation des dépenses publiques

$$\Delta PIB = \underbrace{\frac{1}{(1 - c)}}_{\text{= multiplicateur keynésien en économie fermée}} (\Delta G)$$

Si c = 0.8 alors (1/ (1-c)) = 1/0.2 = 5

Economie ouverte : PIB = C + I + G + X ï M = Y

X - M = demande étrangère nette

C = c Y

M = m Y

PIB = c PIB + I + G + X ï m PIB ⟶ PIB (1 ï c + m) = I + G + X

$$PIB = \frac{1}{(1 - c + m)} (I + G + X)$$

= multiplicateur keynésien en économie ouverte

< multiplicateur en économie fermée

Si c = 0.8 et m = 0.25 alors (1/ (1 ï c + m)) = 1/0.45 = 2.22

Et les impôts é .

Impôts = ↘ revenu disponible → effet multiplicateur ↘

↓

réduction totale si ↗ revenu : absorbée à 100% par de nouveaux impôts

Même si ΔG de 100 est financé par des nouveaux impôts = 100, ∃ un effet stimulant sur le PIB → **un budget même équilibré n'est pas neutre = théorème de Haavelmo**

- 100 millions de travaux publics = directement PIB supplémentaire.
- si ensuite, Etat ↗ impôts de 100 → pas de destruction des routes ou des écoles construites mais absorption simplement de la distribution des 100 de revenus supplémentaires provoqués par la ↗ du PIB.

Mais

? effet multiplicateur sur le PIB si ↓ des impôts ou ↑ des transferts publics (amélioration des prestations sociales, etc.)

→ multiplicateur < multiplicateur I publics

↺
- pas d'impact immédiat sur le PIB;
- effet sur le revenu disponible dont une partie est épargnée.

Exemple

↓ impôts de 100 millions

↺ ↑ revenu disponible (pas le PIB) de 100 → 80% seront consacrés à la C → 1er effet sur le PIB = 80 millions.

Politique de rigueur

- ↓ dépenses publiques;
- ↑ impôts;
- ↓ transferts; etc. :

= effet multiplicateur - sur le PIB

Politique expansionniste

- ↑ dépenses;
- ↓ impôts;
- ↑ transferts, etc.

= effet multiplicateur + sur le PIB

Les pouvoirs publics disposent dûun outil puissant pour :

- stimuler lâactivité en période de récession et de chômage;
- freiner la D et la production en période dôinflation.

b) Stabilisation automatique et politique discrétionnaire

Certains effets multiplicateurs (stimulant ou freinant lâactivité)

↓

partiellement spontanés par la seule présence de lâEtat et de son budget et en lâabsence de toute volonté politique.

➢ ***Si forte croissance et inflation***

- ↑ rapide des revenus (profits, w, loyers) et des productions

→ ↑ *recettes fiscales.*

↘ ↑ dâautant + vite que le système est progressif

- certaines dépenses publiques ↓ spontanément : aides aux entreprises en difficulté, indemnisation du chômage, etc.

➡ sans la moindre intervention du G en période d'expansion rapide de l'économie, la simple application des règles en vigueur : spontanément un effet restrictif sur l'activité en limitant la progression du yd : **+ de prélèvements et - de dépenses.**

➡ budget du G contribue à freiner les pressions de la D et inflation.

➢ ***Si récession et chômage important***

- recettes publiques ↘ avec le recul des revenus et des productions;
- dépenses d'aides aux entreprises et aux ménages ↗ automatiquement.

→ Budget : spontanément un effet stimulant en limitant la chute du yd : - dôimpôts et + de transferts

→ budget exerce **un effet de stabilisation automatique** de lôéconomie

↓

la simple application des règles fiscales et sociales en vigueur sans aucune nouvelle mesure contribue automatiquement à :

- relancer lôéconomie en période de récession
- freiner lôactivité en période dôaccélération de lôinflation

→ ces stabilisateurs automatiques rendent lôinterprétation du solde budgétaire de lôEtat trompeuse

- **apparition déficit** : pas forcément une mauvaise gestion publique ni l'adoption d'une politique de relance de l'économie

  peut refléter (partiellement ou totalement) la reprise automatique des dépenses et le recul automatique des recettes fiscales provoqués par une récession;

- **apparition excédent** : pas toujours le signe que le G à opter pour une politique restrictive visant à freiner l'activité et l'inflation

  peut résulter (totalement ou partiellement) d'une accélération de la croissance qui améliore les recettes et limite les dépenses

→ **évolution du solde budgétaire reflète :**

- les stabilisateurs automatiques liés à la conjoncture;
- les politiques discrétionnaires du G.

➡ calculer un **solde budgétaire structurel** (indépendant de la conjoncture) pour mieux apprécier le sens et l'ampleur de la politique budgétaire discrétionnaire d'un gouvernement.

Estimation du solde budgétaire structurel :

1. estimation du taux de croissance potentiel de l'économie = PE des facteurs disponibles sans pressions assez fortes sur la D pour accélérer l'inflation;
2. estimation du solde du budget de l'Etat en appliquant les règles fiscales et sociales en vigueur si taux de croissance effectif de l'économie = taux de croissance potentiel.

Si économie = taux de croissance potentiel, le solde budgétaire de l'Etat ne reflète que la politique discrétionnaire du G : pas de récession ni inflation ➡ aucun effet stabilisateur automatique.

→ **mesure un solde structurel indépendant de la conjoncture.**

⇒
- Si solde structurel = 0 : politique budgétaire est neutre;
- Si solde structurel < 0 : politique budgétaire expansionniste;
- Si solde structurel > 0 : politique budgétaire restrictive

OCDE : **estimations et publications** des soldes structurels

↓

écart souvent significatif entre solde effectif (en partie indépendant de la volonté des pouvoirs publics) et le solde structurel indiquant le sens et l'intensité réels de la politique budgétaire.

Difficulté majeure : estimation du taux de croissance potentiel : doutes de nombreux économistes : potentiel productif d'une économie varie en permanence → nombreux débats sur la mesure de ce déficit

2. Efficacité des instruments

Evaluation de toute politique économique ⟶ deux questions :

A. *Pouvoirs publics : maîtrise parfaite des instruments budgétaires ?*
B. *Manipulation des dépenses et des recettes produit-elle les effets attendus sur l'économie nationale ?*

A. La maîtrise des dépenses et des recettes

Budgets publics dans les pays industrialisés : pas livrés au pouvoir discrétionnaire du G

↪ **contraintes** : politiques/ financières/économiques

a) Contraintes politiques :

- Processus législatif
- Pression du marché politique
- Contraintes politiques internationales

➢ *Processus législatif*

Instruments monétaires : simples décisions administratives ou gouvernementales

Budget de l'Etat : vote d'une loi par le parlement

→ processus d'élaboration et de ratification plus long.

→ utilisation des instruments budgétaires : lourd et lent

Pour une analyse de l'élaboration et du vote du budget de l'Etat en Belgique, voir notes de cours Finances publiques (http://www.bayenet.be) ou Bayenet B., Feron M. Gilbert V. et Thys-Clément F., Fédéralisme budgétaire : mode d'emploi, PUB, Bruxelles, 2000

➢ *La pression du marché politique*

Opinion publique : + sensible (souvent) aux décisions budgétaires que monétaires

Pourquoi ?

- meilleure compréhension de la responsabilité directe du G dans le niveau des dépenses publiques et des impôts que dans celui des taux dû;
- meilleure perception des conséquences d'une modification des impôts ou des prestations sociales que des réserves obligatoires ou des taux d'i de la BC.

→ sur le marché politique, la pression de l'opinion : + vive sur les questions budgétaires.

cette pression s'exerce sous la forme **d'un dilemme** :

- + de dépenses dans certains secteurs (→ ↗ recettes);
- personne ne veut contribuer davantage.

→ **limitation de la marge de manî uvre du G**

En particulier : faible réversibilité des mesures budgétaires = politiquement difficile de revenir sur des avantages acquis et de ↘ les dépenses ou de rétablir les impôts supprimés ou ↘ .

↔ utilisation du budget dans la politique conjoncturelle ➡

nécessaire de recourir à des mesures temporaires et non définitives pour s'adapter à l'état de l'économie.

➢ ***Contraintes politiques internationales***

= accords de coordination ou de convergence des politiques économiques avec d'autres pays (Ex : pays européens)

b) Contraintes économiques et financières

Part importante des dépenses publiques de l'année =

- pas le reflet des mesures nouvelles
- mais l'ensemble des charges liées au fonctionnement courant des administrations et aux mesures anciennes

Exemple : chaque décision d'emprunt public → flux annuel remboursement sur plusieurs années

↓

chaque année, les administrations doivent inclure dans leurs charges une grande part de dépenses obligatoirement reconduites d'une année à l'autre.

→ **marge de manî uvre du G** : limitée (souvent 10% du budget total dans les pays industrialisés)

Au niveau des recettes : G soumis à des contraintes de financement

↓

si les dépenses : pas financées par des recettes publiques définitives (prélèvements obligatoires, vente d'actifs, etc.)

→ besoin de financement.

↪ **3 manières de combler un besoin de financement :**

- augmentation des impôts;
- création de monnaie;
- emprunts auprès des épargnants.

Tableau : Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques en % du PIB

	1961-70	1971-80	1981-90	1991-95	1996-00	2000	2005	2010	2012	2014
Etats-Unis	0.7	-1.0	-2.7	-4.5	-0.1	0.8	-4,2	-12,2	-9,3	-5,8
Japon	-	-2.3	-0.7	-0.9	-6.8	-7.4	-4,8	-8,3	-9,5	-8,5
Allemagne	0.4	-2.0	-2.0	-3.1	-1.7	1.1	-3.3	-4.2	0,1	0,2
Belgique	-1.5	-5.8	-9.1	-5.9	-1.3	-0.1	-2.6	-3,9	-4,1	-2,4
Espagne	-	-0.6	-4.6	-5.6	-2.6	-1.0	1.3	-9.6	-10,6	-6,1
France	0.4	0.5	-2.2	-4.5	-2.6	-1.5	-3.0	-7.1	-4,8	-3,7
Italie	-2.3	-7.6	-11.2	-9.1	-3.1	-0.9	-4.5	-4.3	-2,9	-2,8
Royaume-Uni	-0.6	-3.0	-1.8	-5.7	-0.3	5,8	-3.4	-10.0	-6,2	-5,9

Sources : Perspectives européennes et perspectives économiques de l'OCDE

- ↑ ***impôts***
  - marge de manî uvre relativement étroite : plupart des pays industriels ont progressivement atteint des taux moyens dô mposition que les G, économistes et citoyens considèrent comme proches du seuil maximum;
  - depuis ô 80, demande politique : nettement réorientée dans le sens dô une ↓ des prélèvements obligatoires;
  - si G hésitent parfois à ↓ les impôts en raison de la faible réversibilité de la mesure, ils ne peuvent guère compter sur des ↑ dô mpôts pour financer les dépenses publiques.

Or si ralentissement de la croissance → spontanément tassement des recettes fiscales et ↑ des dépenses

→ provoquent ou accentuent le déficit.

Ressources des administrations publiques en % du PIB

	1960	**1970**	**1980**	**1990**	**2000**	**2005**	2010	2012	2014
Etats-Unis	26.3	28.9	30.0	32.5	34,2	31,9	30,2	30,4	31.5
Japon	18.8	20.7	27.6	34.2	31.1	31.6	32.4	33.5	32.8
Allemagne	35.0	38.3	45.0	43.0	46.2	43.6	43.8	44.7	44.8
Belgique	35.5	38.9	49.5	46.2	49.0	49.2	48.7	50.9	51.2
Espagne		22.2	29.9	38.2	38.2	39.7	36.7	37.1	36.4
France	34.9	39.0	46.1	48.3	50,1	50.7	49.5	51.8	53.1
Italie	28.8	30.4	33.6	42.8	44,9	43.4	46,1	47.7	48.2
Royaume-Uni	29.9	40.4	39.6	40.3	39,9	40.5	39,8	41.7	39.7

Sources : Perspectives européennes et perspectives économiques de l'OCDE

Création monétaire

Seule possibilité de création monétaire directe du G =

demander à la BC de créer directement de la monnaie en créditant le compte du trésor public

Mais dans les pays industrialisés : cette possibilité est étroitement limitée par la loi ou le statut autonome de la BC.

➡ **recours à une création monétaire indirecte** : émettre des bons du Trésor à CT (titres d'emprunts de 2 à 7 ans) et les proposer aux banques = l'Etat emprunte de l'argent à CT aux banques

Banques : pouvoir de création de monnaie scripturale ➡ une partie de ces bons du Trésor peut être financée par la création monétaire.

⬅ hautement inflationniste. Pourquoi ?

activité du G = produire des services collectifs non marchands qui par définition ne viennent pas augmenter l'O globale de b&s sur le marché intérieur.

si une part importante de cette production est financée par la création de monnaie, cela alimente un déséquilibre entre la masse monétaire en circulation et la quantité de b&s disponibles sur les marchés → inflation.

- ***Emprunts***
  - ≠ **bons du trésor** car emprunts à LT faisant appel à S sur le marché financier et non un crédit bancaire à CT;
  - pas inflationniste car en puisant dans S disponible, il absorbe de la monnaie déjà en circulation et n'induit pas la création de monnaie nouvelle

→ emprunt public = moyen de financement particulièrement simple et indolore pour lôopinion publique

- Etat ne fait pas fonctionner « la planche à billets » et ne développe pas de nouveaux prélèvements;
- Emprunts publics : bien accueillis par les épargnants car pas de risque de faillite de lôEtat.

Mais limites à lôendettement :

- endettement = ressource financière ≠ recette publique → remboursement annuel des i et finalement du K
- service de la dette : chaque année augmente les dépenses publiques → nouvelles recettes.

Endettement : aucun problème s'il constitue une simple anticipation sur des recettes futures qui sont bien au rendez-vous :

- certaines années, l'Etat est en déficit et s'endette
- certaines années, l'Etat est en excédent et rembourse

S'endetter = décaler vers le futur le besoin de financement de l'Etat

→ difficultés quand besoin de financement : pas temporaire **mais permanent**

- si pas d'excédent pour rembourser sa dette passée

→ nouveaux emprunts → D publique de fonds
→ pression sur les taux d'i → aggravation du coût de l'endettement;

- les possibilités d'emprunts sur le marché financier : limitées par **S disponible**

→ sert aussi à financer les besoins des autres agents

B. Les effets sur l'économie nationale

Logique de la politique budgétaire

relance budgétaire (↗ dépenses et/ou ↘ des recettes)

→ ↗ initiale du revenu disponible et/ou PIB
→ effet multiplicateur sur le PIB
→ ↗ emploi → ↘ chômage.

Politique budgétaire et politique monétaire agissent par une relance de D intérieure (C et I) **mais** canal différent de transmission de la politique à la D intérieure

- politique budgétaire : effet direct sur le revenu disponible ou la D publique
- politique monétaire : effet direct sur taux d'

Une fois l'impulsion transmise à la D intérieure : enchaînement des effets est en partie identique mais pas totalement

- **politique budgétaire : effet inverse sur les taux d'**

relance de la D et de l'activité → D de monnaie supplémentaire car volume d'échanges est + important → moyens de paiements + importants

Si politique monétaire inchangée = offre de monnaie inchangée sur le marché monétaire → D de monnaie supplémentaire → ↗ des taux d'.

↓

éventuellement renforcée par la D de fonds des administrations publiques pour financer la relance budgétaire

➡ examiner les effets attendus d'une politique budgétaire :

- régime de taux de change fixes
- régime de taux de change variables

- **Politique budgétaire expansionniste en taux de change fixes**

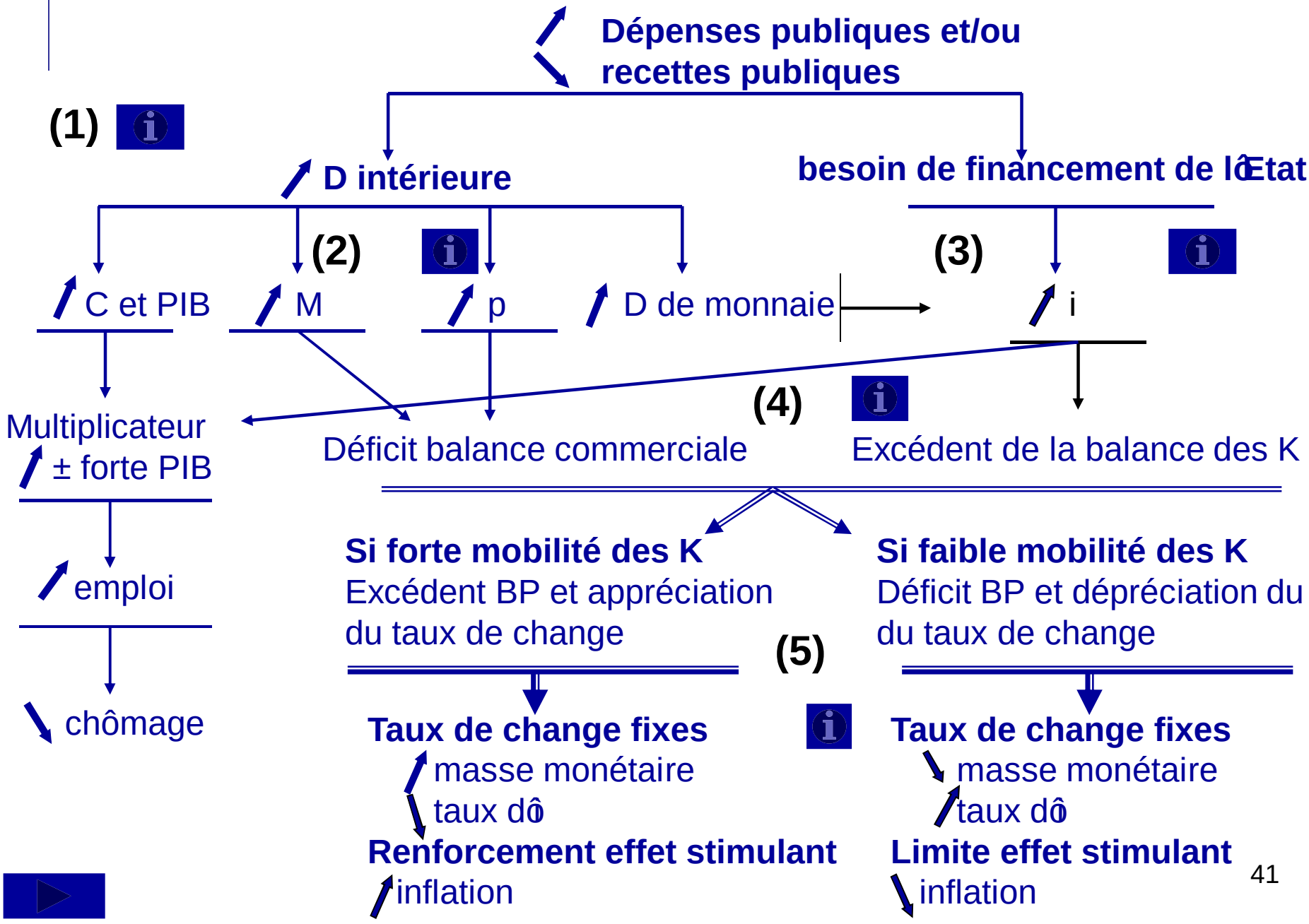
Dépenses publiques et/ou
recettes publiques
(1)
D intérieure
besoin de financement de l'Etat
(2)
(3)
C et PIB
M
p
D de monnaie
i
Multiplicateur
± forte PIB
emploi
chômage
(4)
Déficit balance commerciale
Excédent de la balance des K
Si forte mobilité des K
Excédent BP et appréciation du taux de change
Si faible mobilité des K
Déficit BP et dépréciation du du taux de change
(5)
Taux de change fixes
masse monétaire
taux d'
Renforcement effet stimulant
inflation
Taux de change fixes
masse monétaire
taux d'
Limite effet stimulant
inflation

(1)

↗ dépenses publiques → débouchés supplémentaires pour les producteurs bénéficiant des commandes de l'Etat

↘ impôts ou ↗ des transferts → stimulation de C

effet stimulant sur le PIB → ↗ revenu → ↗ M

↗ revenu → ↗ C → ↗ PIB → ↗ emploi → ↘ chômage

↗ M

(2) Pression de la D → ↗ p

↓

moins compétitifs → ↗ M et ↘ X

(1) + (2) ⇒ déficit de la balance commerciale

(3) Si dépenses publiques : pas couvertes pas recettes publiques

↪ besoin de financement de l'Etat ↗

↪ emprunter aux banques (bons du trésor) et/ou sur le marché financier (obligations)

↗ des échanges → besoins supplémentaires en monnaie

↓

↗ D de monnaie

→ si politique monétaire constante (offre de monnaie inchangée)

↗ D de monnaie → ↗ i à court terme et long terme sur le marché monétaire

↙ → Importations de K

↓

Excédent de la balance des K

↓ → défavorable aux I (effet d'éviction financière)

↩ effet sur le PIB

(4) balance commerciale déficitaire

\+

balance des capitaux excédentaire

? effet sur la BP

f (mobilité internationale des K)

Si forte mobilité des K → excédent balance des K > déficit de la balance commerciale

↓

BP est excédentaire

Si faible mobilité des K → excédent balance des K < déficit de la balance commerciale

↓

BP est déficitaire

(5) Si taux de change fixes et excédent de la BP

BC doit assurer la conversion en monnaie nationale de toutes les entrées de devises dans le pays à un prix constant (parité)

→ si excédent de la BP → entrées nette de devises

↓

↗ masse monétaire

= développement de l'O de monnaie

↓

↘ i sur le marché monétaire

⇒ l'afflux de K : même effet qu'une politique monétaire expansionniste qui aurait accompagné la politique budgétaire pour éviter la ↗ des taux d'i

↘ i → stimuler I → stimuler PIB et emploi

réduction voire suppression de l'effet d'éviction financière

risque d'éviction financière internationale car le volume des capitaux disponibles à l'étranger pour financer les I a diminué

Si taux de change fixes et déficit de la BP

BC doit assurer la conversion en monnaie nationale de toutes les sorties de devises dans le pays à un prix constant (parité)

→ si déficit de la BP → sortie nette de devises (les agents transforment de la monnaie nationale en devises pour effectuer leurs règlements à l'étranger)

↓

↘ masse monétaire = recul de l'OMO de monnaie

↓

↗ i sur le marché monétaire

⇒ sorties de K : même effet qu'une politique monétaire restrictive

↗ i → freiner I → freiner PIB et emploi

renforcement de l'effet d'éviction financière

- **Politique budgétaire expansionniste si taux de change variables** → modification de la deuxième partie du schéma

Déficit balance commerciale — Excédent de la balance des K

Si forte mobilité des K
excédent BP
→ appréciation du taux de change
→ **compétitivité**
→ M ↗ : déficit extérieur
→ X ↘ : D de produits nationaux = effets stimulants
= éviction par le taux de change

Si faible mobilité des K
déficit BP
→ dépréciation du taux de change
→ **compétitivité**
→ M ↘ : excédent extérieur
→ X ↗ : D de produits nationaux = effets stimulants

Si taux de change variables et excédent de la BP

BC n'intervient pas sur le marché des changes pour empêcher les variations du taux de change

→ si excédent de la BP → entrées nette de devises

↓

les résidents détenteurs de devises en demandent la conversion dans la monnaie nationale → sur le marché des changes : ↗ D de monnaie nationale contre des devises → le prix de la monnaie nationale en devises ↗

↓

= appréciation du taux de change jusqu'à l'élimination de toute D excédentaire de monnaie nationale

appréciation du taux de change → ↗ p des produits nationaux exprimés en monnaie étrangère

↘ p des produits étrangers exprimés en monnaie nationale

→ **perte de compétitivité**

↓

↘ X et ↗ M → ↗ déficit commercial

besoin de nouvelles entrées de K (essentiellement des emprunts à l'étranger) pour équilibrer les paiements extérieurs

→ **↗ dette extérieure**

A CT : pas un handicap

A LT : les capitaux empruntés ➡ intérêts et remboursement ⬇

charges annuelles = sorties de K vers l'étranger qu'il faudra aussi financer

A CT ou moyen terme : le pays peut éventuellement rembourser ses emprunts passés avec de nouveaux emprunts à l'étranger

Mais il ne peut le faire indéfiniment : perte de confiance des grandes banques dans sa solvabilité

➡ A LT, le pays doit dégager un excédent de sa balance courante pour disposer des devises nécessaires au remboursement de sa dette extérieure

↘X et ↗M → ↘D adressée aux producteurs nationaux

→ effet d'éviction par le taux de change

↓

l'effet stimulant de la relance sur le PIB est contrarié par le recul de la production dans les secteurs soumis à la concurrence internationale

→ L'entrée de K étrangers évite l'effet d'éviction financière mais l'appréciation du taux de change évince les productions exposées à la concurrence internationale

Si taux de change variables et déficit de la BP

↓

BC n'intervient pas sur le marché des changes pour empêcher les variations du taux de changes

→ si déficit de la BP → sortie nette de devises

↓

les résidents ont un besoin net de devises pour effectuer leur paiement à l'étranger → sur le marché des changes : ↗ D de devises et ↗ O de monnaie nationale → le prix des devises en monnaie nationale ↗ et le prix de la monnaie nationale en devises ↘

↓

= dépréciation du taux de change

dépréciation du taux de change → p des produits nationaux exprimés en monnaie étrangère

dépréciation du taux de change → p des produits étrangers exprimés en monnaie nationale

→ **renforcement de la compétitivité**

→ X et M → excédent des échanges commerciaux

le déficit initial de la balance commerciale provoqué par la politique budgétaire est compensé par les effets de la dépréciation du taux de change sur les échanges extérieurs

Mais cet effet ne peut jouer quà moyen et LT

→ A CT : le volume des M et des X peut être trop peu sensible aux variations de p pour rétablir léquilibre de la balance commerciale

↗ X et ↘ M → ↗ D adressée aux producteurs nationaux

↓

renforcement de léffet stimulant de la relance sur le PIB par la dépréciation du taux de change ssi les échanges extérieurs sont suffisamment élastiques aux variations de prix

Conditions d'efficacité et limites de la politique budgétaire ?

- *Existence et ampleur réelle des effets sur l'équilibre interne ?*

Justification théorique de la politique budgétaire **= <u>effet multiplicateur</u>**

- $\nexists$ si la C est insensible aux Δ revenu courant (a)
- Si $\exists$, alors obstacles (b)

- *Effets sur l'équilibre extérieur (BP et taux de change) ?*
  - Contrainte extérieure contrarie ou non les effets stimulants sur l'activité intérieure ? (c)
  - Comment est comblé le besoin de financement de l'Etat ? (d)

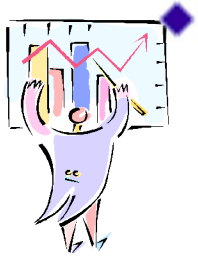

a) Lien entre C et revenu courant

M. Friedman : remise en cause du point de départ du mécanisme multiplicateur = effet supposé du revenu courant sur la C à chaque vague du processus

→ **autre vision du comportement des consommateurs**

↓

théorie du revenu permanent (1957) : la politique budgétaire inefficace sauf à très CT

Cette théorie sera complétée dans les õ70 par lœcole des nouveaux classiques → **théorie des anticipations rationnelles**

↓

inefficacité totale de la politique budgétaire même à CT

➢ *Théorie du revenu permanent*

les individus déterminent leur C :

- pas en fonction de leur revenu courant
- en fonction de leur **revenu permanent.**

= revenu moyen anticipé sur toute la vie

Il comprend :

- composante permanente
- composante transitoire liée à la conjoncture.

Individus rationnels : ne modifient sensiblement leur C que s'il y a une variation permanente de leur revenu.

➡ bonnes années : ménages ont un revenu **>** revenu permanent (les affaires ont été bonnes, le G a distribué des prestations, etc.).

Mais les ménages n'augmentent pas sensiblement leurs dépenses car situation provisoire qui peut être suivie par une année où la conjoncture est mauvaise et le G moins généreux

➡ revenu supplémentaire est épargné

Mauvaises années : revenu courant < revenu permanent, les ménages puisent dans leur S pour maintenir leur C.

➡ C est relativement indépendante du revenu courant

➡ politiques de relance de la production fondées sur l'effet multiplicateur des dépenses de C : souvent illusoires

Exemple : ↗ des prestations sociales

⬇

les ménages peuvent s'attendre à une ↗ future des cotisations sociales et considérer que leur revenu permanent n'est pas modifié ➡ ne pas dépenser plus.

➡ épargner les prestations supplémentaires pour pouvoir ultérieurement payer les cotisations sans réduire leur niveau de vie.

⇒ si Etat ↗ ses dépenses ⟶ les agents peuvent anticiper un relèvement future des impôts ⟶ revenu permanent et C inchangés

Politique budgétaire : effets ssi les agents n'anticipent pas totalement et instantanément les charges futures liées aux décisions du G

↷ **A CT :** agents peuvent interpréter les variations de leur revenu courant comme des modifications de revenu permanent ⟶ dépenses privées réagissent comme prévu aux impulsions de la politique budgétaire.

Mais à LT : les agents finissent par anticiper correctement les charges supplémentaires ⟶ pas d'effets.

➢ *Théorie des anticipations rationnelles*

- critique plus radicale de la politique économique en général et de la politique budgétaire
- les agents connaissent le fonctionnement exact de l'économie et les effets exacts des politiques économiques.

➡ des individus rationnels tiennent compte pour chaque décision de l'ensemble des informations disponibles y compris des connaissances sur les mécanismes économiques.

⬇

si le G : politique de déficit pour relancer l'activité : les consommateurs connaissent parfaitement les conséquences (dépenses supplémentaires ➡ prélèvements futurs (impôts, inflation, cotisations sociales, etc.))

→ revenu permanent n'est pas modifié

→ consacrer l'augmentation temporaire de revenu à S (charges futures)

L'incitation sera d'autant + grande à se comporter ainsi que la politique budgétaire fait monter les taux d'i et améliore la rémunération de l'S.

Si la totalité des revenus supplémentaires → S → aucun effet sur la D de biens de C → **politique inefficace même à très CT.**

Dans les faits : ces théories ne sont pas vraiment vérifiées

Etudes statistiques

↪ la C courante est directement influencée par les Δ du revenu courant mais pas toujours la stabilité supposée par les keynésiens.

→ effets des politiques de relance par la C : variables et difficilement prévisibles mais ∃.

Comment expliquer ce phénomène ?

↪

- **ignorance rationnelle des agents** : anticipations en tenant compte de toutes les informations disponibles mais elles ne sont pas toutes disponibles immédiatement et sans coûts.

⇓

si accès à l'information est coûteux ⇒ pas rationnel en général de collecter toute l'information.

⇒ En particulier, les effets précis des politiques économiques restent mal connus de la majorité des agents car il ne serait pas rationnel pour eux d'effectuer d'importants I intellectuels sur cette question.

⇒ **conséquence naturelle de l'ignorance rationnelle** : l'histoire est riche de programmes économiques approuvés par la majorité des électeurs et dont l'application s'est avérée impossible ou inefficace.

- même si les agents anticipent la ↗ des charges futures associées au déficit présent, cette situation peut sembler rationnelle

  ↪ idem quand ils demandent un crédit : ils acceptent une ↗ des charges futures en échange d'une satisfaction immédiate.

  Si récession et difficultés financières : les agents peuvent manquer de solvabilité et de crédibilité pour obtenir tous les crédits qu'ils souhaitent

  → une politique budgétaire expansionniste offre un « service collectif de crédit » qui compense les crédits que les agents privés ne sont pas en mesure d'obtenir eux-mêmes

= Etat qui n'a aucune difficulté à obtenir du crédit permet ainsi aux agents de développer leurs dépenses courantes en reportant la charge supplémentaire dans **le futur**.

parfois lointain : sur des périodes relativement longues, le G peut continuellement reporter le rééquilibrage des finances publiques en contractant de nouveaux emprunts

la charge réelle des politiques budgétaires est supportée par les générations futures.

Mais si altruisme et solidarité intergénérationnelle sont des motivations prioritaires dans les choix individuels

→ ménages pourraient réagir conformément à la théorie des anticipations rationnelles

↑ S + pour que leurs enfants ou petits-enfants puissent supporter les charges à venir associées au besoin de financement de l'Etat.

Dans les faits : pas confirmé.

➡ politiques de relance par la D : toujours suivies d'une ↗ effective des dépenses et non par un gonflement de S

Etudes statistiques : dépenses des ménages vraiment sensibles aux variations de leurs revenus courants

b) Obstacles au multiplicateur keynésien

Mêmes questions que pour la politique monétaire :

- rigidités de l'O et inflation
- déficit de la balance commerciale
- chômage structurel

+ problème spécifique lié au mécanisme du multiplicateur

la hausse des taux d'i contrarie-t-elle le processus en freinant l'i ?

➢ *Rigidités de lâO et inflation*

Le multiplicateur relance la production **ssi** O globale est suffisamment élastique à CT ⟹ il doit ∃ des capacités de production performantes et des travailleurs qualifiés disponibles immédiatement et sans augmentation marquée des coûts moyens de production

⇓

les entreprises peuvent développer leur production et accepter de le faire sans ↗ sensible des p de vente

Si capacités de production largement utilisées et/ou chômeurs disponibles sur le marché du L pas les qualifications requises alors O est rigide

Si O est rigide, les entreprises :

1) ne peuvent développer leur production (impossible au niveau technique)

2) peuvent développer leur production mais en remettant en activité des équipements et/ou des travailleurs peu productifs ou en augmentant les w pour débaucher les travailleurs qualifiés.

pression de la D

↗p sans reprise de la production

production ↗ éventuellement mais ssi entreprises peuvent ↗ p pour compenser la ↗ des coûts de production

➡ quand O n'est pas parfaitement élastique : pression de la D ne se traduit pas intégralement en reprise de la production mais en partie en inflation.

⬇

d'autant + importante que O est rigide

➢ *M et déficit de la balance commerciale*

Si économie fermée, effet multiplicateur ➡ chaque vague dâaugmentation de la C ne peut être satisfaite que par la production intérieure.

Si économie ouverte, une part importante de la D supplémentaire nâa aucun effet sur le PIB car elle sâadresse à des produits étrangers

➡ à chaque vague du processus multiplicateur, la fuite constituée par S est augmentée par la fuite constituée par les M.

Exemple

si c = 0.8 ➡ multiplicateur en économie fermée = 5

Si économie ouverte

m : propension marginale à M

→ si m = 25% du PIB alors multiplicateur = 2.22

⇒ **En économie ouverte** :

- effet stimulant de la politique budgétaire est réduit;
- toute relance budgétaire dégrade la balance commerciale.

↓

effet + rapide que si politique monétaire

↓

ne stimule pas directement la D globale mais indirectement (baisse des taux d'int) et avec des délais importants

↔ politique budgétaire : agit directement et très rapidement sur la D et la production

↺ = atout du point de vue de la relance de l'activité mais dégradation tout aussi rapide des échanges extérieurs

➢ *Chômage structurel*

Même argument que pour la politique monétaire

⊂ même si l'effet multiplicateur agit effectivement sur le PIB, on ne peut totalement assimiler hausse du PIB, hausse de l'emploi et réduction du chômage.

→ seul le chômage conjoncturel provoqué par un ralentissement de l'activité peut être traité par une relance de la production

Chômage structurel (coût du L trop élevé, substitution du K au L, manque de qualifications, etc.) : insensible à ce type de relance

➢ *Taux dû et I*

Politique budgétaire → effet stimulant sur l'activité

↓

{ effet sur la D de monnaie des ménages et des entreprises

+

éventuellement l'Etat accroît aussi sa D de monnaie ou d'S sur les marchés financiers pour financer sa politique }

↓

pressions sur la D de fonds

↓

si pas augmentation // de S des ménages et de l'O de monnaie de la BC → ↗ i

➡ effet négatif sur I privé car :

- le coût des crédits nécessaires au financement des I ↗
  ➡ entreprises abandonnent ou reportent certains projets;

- entreprises avec capacité d'autofinancement ➡ attirées par des placements sur les marchés financiers si i suffisamment élevés par rapport au taux de rendement qu'elles peuvent escompter en investissant dans des activités productrices.

➡ effet multiplicateur sur le PIB : **atténué** par l'effet de freinage de l'i exercé par les taux d'i

c) Effets sur l'équilibre extérieur

Politique budgétaire → effet stimulant sur la D intérieure
→ effet stimulant sur les M

→ dégradation de la balance courante

Politique budgétaire → hausse des taux d'int → M de K étrangers

→ excédent de la balance des K

⇒ effet ambigu sur la BP = f (ampleur des entrées de K étrangers comparée à celle du déficit balance courante)

→ **deux cas**

➢ *Tendance à l'excédent de la balance globale*

Si

- forte mobilité des K
- spéculateurs : pas de crainte de dévaluation ou dépréciation de la monnaie

les entrées de K peuvent être suffisamment importantes pour que la BP soit équilibrée ou en excédent

⇒ contrainte extérieure ne contrarie pas la politique budgétaire

si excédent et taux de change fixes → renforcement des effets stimulants de la politique budgétaire

↓

excédent → entrées de devises dans le pays

↑

pour éviter l'appréciation de la monnaie, la BC doit convertir en monnaie nationale et à un taux fixe toutes devises qui se présentent

↑ masse monétaire

développement de l'offre de monnaie disponible sur le marché monétaire → ↘ i

→ effet pervers de la politique budgétaire sur i et I : **partiellement atténué**

Mais il reste un problème

↓

expansion monétaire → ↗ inflation déjà favorisée par la relance initiale de la D.

➢ *Tendance au déficit de la balance globale*

Si

- faible mobilité des K et/ou;
- spéculateurs : crainte de dévaluation ou dépréciation de la monnaie

entrées de K insuffisantes pour compenser le déficit de la balance courante → BP déficitaire

↓

dépréciation du taux de change

Si taux de change fixes : BC doit intervenir pour éviter dépréciation

↓

elle achète sa monnaie à un taux de change fixe contre des devises

↻ réduction de la masse monétaire en circulation → restriction de lôoffre de monnaie

↻ ↗ taux dô

→ effet pervers de la relance budgétaire sur les taux dô est accentué par le déficit

↓

réduction de lôefficacité de la politique

De plus, le déséquilibre extérieur persiste

quand BC ne pourra plus soutenir sa monnaie sur le marché des changes : dévaluation

- elle ne permet qu'un rétablissement temporaire de l'équilibre sur le marché des changes;
- si elle ne permet pas de rétablir rapidement l'équilibre des échanges extérieurs, la spéculation sur la prochaine dévaluation reprendra rapidement.

à un moment ou un autre : la dévaluation pour rétablir lœéquilibre extérieur devra être accompagnée par une politique économique restrictive (hausse des taux dû, freinage de la D et de lôinflation)

∃ **à CT une réelle contrainte extérieure qui oblige à inverser le sens de la politique économique.**

d) Risques d'éviction du secteur privé

Effet d'éviction :

- argument favori des adversaires des politiques budgétaires;
- développé par les monétaristes dans les années 60 et repris par les écoles libérales hostiles aux politiques conjoncturelles.

Il y a éviction du secteur privé par le secteur public quand le développement des dépenses publiques se traduit par un recul des productions privées.

Si lœviction est totale, les dépenses publiques :

- aucun effet stimulant sur lœconomie;
- modification seulement la structure du PIB au profit du secteur public
- niveau de PIB inchangé.

∃ 4 mécanismes par lesquels lœextension des dépenses publiques risque de sœopérer au détriment du secteur privé :

- éviction financière
- éviction par le taux de change
- éviction par lœinflation
- éviction par lœimpôt.

➢ *Eviction financière nationale*

Contrainte de financement associé au déficit public

↓

si le G évite le financement monétaire (inflationniste) et si pas la possibilité de relever les taux d'impôts → emprunter sur les marchés financiers

→ chaque fois que l'Etat emprunte sur le marché :

- il prélève une partie de S nationale disponible = moins de ressources pour le financement d'I des entreprises privées.
- hausse des coûts de financement : la pression exercée par les déficits publics sur la D de fonds prêtables → ↗ taux d'I

Epargnants : certaine aversion au risque

↓

préférer les titres d'emprunts émis par l'Etat aux obligations émises par les entreprises car ∃ toujours un risque de faillite surtout si récession

↪ certaines entreprises : difficultés pour attirer S si elles n'offrent pas des i > i offerts sur les emprunts publics.

⇒ restriction de S disponible + hausse des taux d'i pour le secteur privé peuvent se traduire par un recul des I = effet multiplicateur négatif sur l'ensemble de la production privée **= éviction financière**

réponse des keynésiens à la thèse monétariste

I dépend surtout des anticipations des entreprises sur les débouchés futurs et peu des taux dû surtout dans une période de faible activité économique

effet pervers du taux dû : pas un handicap majeur dans de telles circonstances.

Mais cet argument néglige la possibilité dûn effet asymétrique des taux dû quand ils ↗ ou ↘ :

bonne nouvelle = ↘ i : suffit rarement à relancer I quand les entreprises nôanticipent aucun débouché pour une production supplémentaire.

Mais lôinsensibilité de I à la \ de i nôimplique en rien lôindifférence des entreprises à la hausse de i

Elle vient aggraver une situation déjà difficile :

- / des charges financières des producteurs qui utilisent les crédits bancaires pour I mais aussi pour la trésorerie et lôexploitation courante;
- freiner la C des ménages aisés qui seront attirés par S et les placements financiers, ne pas relancer la C des ménages au pouvoir dôachat stagnant et déjà en partie grevé par lôendettement passé

→ aggravation des charges financières + pessimiste accru sur les débouchés → freiner davantage lôactivité des entreprises et leurs I.

Exemple

Début des années 80 et début des années 90 (taux d'intérêt réels à des niveaux historiquement élevés) illustrent la responsabilité des taux d'intérêt dans les difficultés voire les faillites des PME.

Eviction financière :

- jamais totale et peu d'effets si croissance durable et soutenue (avant 1974);
- si faible croissance, le maintien de i réels à un niveau particulièrement élevé = frein au développement de la production privée.

➢ *Eviction financière internationale*

Si l'économie est ouverte, la mobilité internationale des K peut atténuer l'éviction financière

↗ i nationaux → attirer des K étrangers

↓

la pénurie S nationale provoquée par la ponction de l'Etat pour combler son besoin de financement peut être compensée par un afflux d'S étrangère;

↓

effet prix : + la mobilité des K est forte ï la ↗ des i nécessaire pour attirer les investisseurs étrangers est importante

↗ après une ↗ initiale des i suffisante pour attirer massivement des K étrangers, l'abondance de fonds disponibles dans le pays détend les taux d'i.

➡ cela permet d'éviter ou limiter considérablement la hausse des taux d'intérêt et la pénurie d'épargne qui risquaient de pénaliser les investisseurs privés

Mais cette politique exerce un effet d'éviction sur les pays étrangers

↪ en absorbant massivement des K étrangers, elle réduit S disponible et fait monter les taux d'intérêt dans les autres pays.

➢ *Eviction par le taux de change en régime de change flottants*

Entrées de K → éviter/atténuer l'éviction financière

Mais si régime de taux de change flottants :

entrées de K → forte D de monnaie nationale sur le marché des changes

→ appréciation continuelle du taux de change tant qu'il y a entrées de K;

↓

accentuée si spéculation → appréciation + importante que celle justifiée par le seul écart des taux d'i.

⇒ la politique budgétaire peut provoquer une appréciation forte et durable du taux de change.

Si appréciation → ↘ compétitivité-prix des produits nationaux

↑

A CT : pas toujours de effets dramatiques sur le commerce extérieur

A moyen terme et LT (ou CT si appréciation considérable) :

appréciation → ↘ compétitifs → ↘ X et M ↑

→ aggravation du déficit de la balance commerciale déjà favorisé par la relance de la D intérieure

= éviction par le taux de change

le développement des dépenses publiques se traduit in fine par une réduction de l'activité des entreprises exportatrices et des entreprises concurrencées par les produits importés.

Exemple : Etats-Unis (1980-1985)

- déficit record des finances publiques
- politique monétaire restrictive

→ taux d'intérêt très élevés

- mouvement massif de K européens et japonais vers les US;
- $ à un niveau record → ± doublement du p des produits US par rapport aux produits français (à taux de marge constant);
- perte de compétitivité → déficit commercial record

= effet d'éviction par le taux de change

↳ pressions des lobbies industriels US en faveur du recul du $ = preuve indirecte des effets pervers du taux de change pour une partie de l'économie US.

Contrainte de lœépargne mondiale

Le recours à S étrangère pour financer les déficits publics : ne permet pas dœéchapper indéfiniment à lœéviction financière.

Si G étrangers : besoin de financement important → contraints de relever les taux dôint nationaux pour retenir les K

Quand tous les pays : tendance à sœaligner sur les hausses des taux dôint pratiquées par leurs voisins, il ne sert plus à grand-chose de relever ses i pour attirer les K → les autres : feront la même chose.

Si écart de i : insuffisant → aucun pays ne peut plus attirer massivement des K étrangers → tous les pays se retrouvent simplement avec un prix de l'argent plus élevé

⇒ pénurie mondiale de S et impossibilité de financer davantage de dépenses publiques autrement qu'en limitant S disponible pour le secteur privé

➢ *Eviction par l'inflation*

Si taux de change fixes :

afflux de K étrangers → appréciation dans l'immédiat

↑

BC convertit toutes les devises qui se présentent en monnaie nationale à un taux fixe : pas d'éviction par le taux de change

↓

entrées de K → ↗ rapide de la masse monétaire → ↗ inflation

Si mouvement est important → dégradation de la compétitivité provoquée par l'inflation aussi bien que l'appréciation du taux de change

→ cette politique défavorise les secteurs soumis à la concurrence internationale.

Attirer des K étrangers ou financement monétaire → **création monétaire et inflation**

↓

Inflation → ↘ pouvoir d'achat des ménages → une partie de l'effet stimulant de la politique budgétaire peut à terme être compensé par un ralentissement de la C réelle.

⇒ inflation agit comme impôt à retardement : elle apparaît comme un moyen relativement indolore de financer le déficit à CT sans relever les impôts mais conduit à un prélèvement généralisé sur le pouvoir d'achat des agents

➢ *Eviction par lôimpôt*

Dans le LT : seul moyen non inflationniste dõéviter lõéviction financière = financer les dépenses nouvelles par lôimpôt

→ évolution des dépenses publiques et recettes publiques en % du PIB dans les grands pays industriels

Dépenses des administrations publiques en % du PIB

	1960	1970	1980	1990	2000	2005	2010	2012	2014
Etats-Unis	27.0	31.7	31.4	35.2	33,4	36,1	42.3	39.7	37.3
Japon	17.5	19.4	32.0	31.3	38.5	36.4	40.7	43.0	41.4
Allemagne	32.4	38.6	47.9	45.1	45.1	47,0	48.0	44.7	44.5
Belgique	30.7	37.0	58.3	53.5	49.1	51,9	52.5	55.0	53.7
Espagne	-	21.5	32.2	42.5	39.2	38,4	46.3	47.8	42.5
France	34.6	38.5	46.1	49.8	51,6	53,6	56.6	56.7	56.8
Italie	30.1	34.2	42.1	54.0	45.8	47,9	50.4	50.6	51.0
Royaume-Uni	32.2	38.8	43.0	41.8	34.1	43,4	49.8	48.0	45.6

Sources : Perspectives européennes et perspectives économiques de l'OCDE

Ressources des administrations publiques en % du PIB

	1960	**1970**	**1980**	**1990**	**2000**	**2005**	2010	2012	2014
Etats-Unis	26.3	28.9	30.0	32.5	34,2	31,9	30,2	30,4	31.5
Japon	18.8	20.7	27.6	34.2	31.1	31.6	32.4	33.5	32.8
Allemagne	35.0	38.3	45.0	43.0	46.2	43.6	43.8	44.7	44.8
Belgique	35.5	38.9	49.5	46.2	49.0	49.2	48.7	50.9	51.2
Espagne		22.2	29.9	38.2	38.2	39.7	36.7	37.1	36.4
France	34.9	39.0	46.1	48.3	50,1	50.7	49.5	51.8	53.1
Italie	28.8	30.4	33.6	42.8	44,9	43.4	46,1	47.7	48.2
Royaume-Uni	29.9	40.4	39.6	40.3	39,9	40.5	39,8	41.7	39.7

Sources : Perspectives européennes et perspectives économiques de l'OCDE

Dette brute consolidée de l'ensemble des administrations publiques = dette

Table 55A

General government consolidated gross debt
Excessive deficit procedure (based on ESA 1995) and former definition (linked series)

(National currency)

	BE	DE 1)	EE	IE	EL	ES	FR	IT	CY	LU	MT	NL	AT	PT	SI	SK	FI	EA-17 2) 3)	EA-12 4) 5)
	Mrd EURO-BEF	Mrd EURO-DEM	Mrd EURO-EEK	Mrd EURO-IEP	Mrd EURO-GRD	Mrd EURO-ESP	Mrd EURO-FRF	Mrd EURO-ITL	Mrd EURO-CYP	Mrd EURO-LUF	Mrd EURO-MTL	Mrd EURO-NLG	Mrd EURO-ATS	Mrd EURO-PTE	Mrd EURO-SIT	Mrd EURO-SKK	Mrd EURO-FIM	Mrd EUR	Mrd EUR
1970	20.0	64	:	1.1	0.2	2	:	13	:	0.98	:	:	5.3	:	:	:	0.9	:	:
1971	21.7	71	:	1.2	0.2	3	:	16	:	0.37	:	:	5.6	:	:	:	0.9	:	:
1972	24.1	79	:	1.4	0.3	3	:	20	:	0.37	:	:	6.1	:	:	:	1.0	:	:
1973	26.5	86	:	1.6	0.3	3	:	26	:	0.37	:	:	6.9	0.3	:	:	1.0	:	:
1974	29.0	97	:	2.2	0.4	4	:	32	:	0.98	:	:	8.0	0.3	:	:	1.0	:	:
1975	33.0	130	:	3.1	0.5	5	:	41	:	0.37	:	43.0	11.5	0.5	:	:	1.2	:	:
1976	38.0	151	:	4.1	0.6	6	:	51	:	0.38	:	48.7	14.5	0.8	:	:	1.3	:	:
1977	43.4	167	:	4.8	0.7	8	60	62	:	0.40	:	52.3	17.5	1.1	:	:	1.8	:	436
1978	49.3	189	:	5.9	1.1	9	73	80	:	0.40	:	58.3	20.8	1.5	:	:	2.7	:	517
1979	55.1	211	:	7.5	1.3	12	83	97	:	0.40	:	65.0	24.1	2.1	:	:	3.2	:	595
1980	67.2	239	:	9.1	1.5	16	92	116	:	0.43	:	73.8	27.0	2.4	:	:	3.8	:	669
1981	82.3	278	:	11.9	2.2	22	110	144	:	0.48	:	83.9	30.2	3.7	:	:	4.4	:	802
1982	98.9	314	:	15.8	3.1	32	146	183	:	0.53	:	96.9	34.5	4.8	:	:	5.9	:	977
1983	116.0	343	:	19.5	4.2	43	170	229	:	0.62	:	111.8	40.7	6.7	:	:	7.3	:	1132
1984	130.2	367	:	22.6	6.3	59	201	285	:	0.68	:	124.8	45.1	9.1	:	:	8.1	:	1337
1985	144.3	389	:	25.2	8.9	74	228	348	:	0.69	:	140.0	49.6	12.9	:	:	9.2	:	1493
1986	157.7	410	:	29.7	11.1	88	249	401	:	0.73	:	148.1	56.9	15.8	:	:	10.3	:	1694
1987	170.1	434	:	32.1	14.0	99	281	460	:	0.66	:	154.4	63.3	17.9	:	:	11.9	:	1842
1988	182.6	462	:	33.3	18.7	101	303	523	:	0.59	:	166.7	67.9	21.2	:	:	12.6	:	2003
1989	193.0	475	:	34.0	23.3	117	333	590	:	0.55	:	176.6	71.7	24.4	:	:	12.2	:	2219
1990	211.0	539	:	34.2	31.1	136	364	664	:	0.49	:	187.2	76.5	29.6	:	:	12.5	:	2454
1991		601																	2717

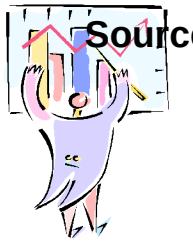

Source : General Government Data, European Commission, spring 2014

Table 55A

General government consolidated gross debt
Excessive deficit procedure (based on ESA 1995) and former definition (linked series)

(National currency)

	BE	DE 1)	EE	IE	EL	ES	FR	IT	CY	LU	MT	NL	AT	PT	SI	SK	FI	EA-17 2) 3)	EA-12 4) 5)
	Mrd EURO-BEF	Mrd EURO-DEM	Mrd EURO-EEK	Mrd EURO-IEP	Mrd EURO-GRD	Mrd EURO-ESP	Mrd EURO-FRF	Mrd EURO-ITL	Mrd EURO-CYP	Mrd EURO-LUF	Mrd EURO-MTL	Mrd EURO-NLG	Mrd EURO-ATS	Mrd EURO-PTE	Mrd EURO-SIT	Mrd EURO-SKK	Mrd EURO-FIM	Mrd EUR	Mrd EUR
1993	255.2	777	:	41.1	69.2	223	515	960	:	0.81	:	216.6	97.0	40.9	:	:	46.4	:	326
1994	265.0	855	:	41.7	77.0	248	570	1069	:	0.80	:	219.7	107.0	46.5	:	:	51.0	:	357
1995	270.7	1028	0.228	43.1	86.9	283	663	1151	3.67	1.12	1.045	232.2	119.2	52.0	1.93	4.27	54.4	4014	400
1996	269.1	1096	0.275	42.6	97.8	320	712	1214	3.92	1.18	1.238	237.0	123.0	54.3	2.62	6.70	56.5	4279	426
1997	271.4	1143	0.314	43.3	105.2	333	751	1238	4.44	1.22	1.582	233.3	118.2	56.1	3.05	8.05	57.9	4348	433
1998	269.8	1185	0.302	41.7	111.9	346	787	1254	4.95	1.24	1.842	238.2	123.8	57.2	3.49	9.03	58.4	4494	447
1999	271.3	1225	0.348	42.6	118.8	362	804	1282	5.34	1.28	2.075	236.1	133.1	61.0	4.08	13.44	55.9	4619	459
2000	272.2	1232	0.316	37.2	141.0	374	826	1300	5.81	1.36	2.219	224.8	138.0	64.5	4.89	15.68	57.9	4694	466
2001	276.6	1243	0.333	41.4	151.9	378	852	1358	6.45	1.42	2.484	227.1	143.1	72.3	5.51	16.55	59.1	4832	480
2002	277.7	1295	0.446	41.9	159.2	383	911	1389	7.10	1.52	2.565	235.1	146.0	79.9	6.44	15.98	59.6	4988	495
2003	271.6	1384	0.490	43.3	168.0	382	1003	1394	8.11	1.58	3.039	248.0	146.9	85.2	6.86	17.21	64.8	5224	519
2004	273.9	1454	0.487	44.3	183.2	389	1077	1446	8.88	1.74	3.249	257.6	151.9	92.4	7.43	18.73	67.6	5473	543
2005	279.0	1525	0.511	44.4	195.4	392	1145	1519	9.30	1.84	3.355	266.1	157.4	104.4	7.68	16.85	65.7	5730	569
2006	280.4	1574	0.591	43.8	224.2	391	1150	1588	9.33	2.27	3.254	255.9	161.4	111.7	8.20	16.80	65.7	5884	584
2007	282.1	1584	0.502	47.2	239.3	382	1212	1605	9.31	2.50	3.385	259.0	165.0	115.8	7.98	18.20	63.2	5994	595
2008	309.0	1652	0.737	79.6	263.3	437	1319	1671	8.39	5.39	3.632	347.5	180.5	123.3	8.18	18.62	63.0	6490	645
2009	326.0	1769	0.991	104.5	299.7	565	1493	1769	9.86	5.53	3.963	348.3	191.1	141.1	12.45	22.33	75.0	7137	708
2010	340.3	2056	0.982	144.2	329.5	645	1595	1851	10.67	7.67	4.258	371.8	206.1	162.5	13.74	27.00	87.0	7853	779
2011	361.7	2085	0.996	169.2	355.2	736	1717	1907	12.78	7.80	4.607	394.2	217.9	185.2	16.95	29.91	92.8	8295	823
2012	375.4	2166	1.724	192.5	303.9	884	1834	1989	15.35	9.23	4.871	427.5	227.4	204.5	19.19	37.24	103.1	8795	871
2013	388.6	2186	1.844	206.4	321.5	960	1937	2061	17.99	10.75	5.173	450.8	234.6	202.2	21.52	40.41	111.6	9157	907
2014	402.4	2193	1.883	207.3	322.1	1038	2038	2120	19.78	12.07	5.462	469.9	242.3	208.2	23.65	43.99	118.0	9466	937

DS: 1 0 0 0 UDGGL
1) 1970-91 D_W
2) 1970-1998 ECU; Euro area; 1970-91 including D_W
3) Non consolidated for intergovernmental loans amounting to 0.9 bn EUR in 2009, 21.2 bn EUR in 2010, 69.4 bn EUR in 2011 and 193.6 bn EUR in 2012
4) 1970-1998 ECU; Former Euro area 12; 1970-91 including D_W
5) Non consolidated for intergovernmental loans amounting to 0.9 bn EUR in 2009, 21.0 bn EUR in 2010, 68.7 bn EUR in 2011 and 190.2 bn EUR in 2012

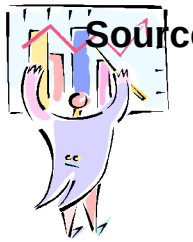

Source : General Government Data, European Commission, spring 2014

Table 55B

General government consolidated gross debt
Excessive deficit procedure (based on ESA 1995) and former definition (linked series)

(Percentage of GDP at market prices (excessive deficit procedure))

	BE	DE 1)	EE	IE	EL	ES	FR	IT	CY	LU	MT	NL	AT	PT	SI	SK	FI	EA-17 2) 3)	EA-12 4) 5)
1970	60.0	17.8	:	48.6	17.9	14.7	:	37.2	:	20.1	:	:	18.5	:	:	:	11.5	:	:
1971	59.6	17.9	:	46.5	18.2	15.3	:	41.9	:	20.3	:	:	17.4	:	:	:	10.4	:	:
1972	59.8	18.1	:	43.6	19.1	14.0	:	48.0	:	18.0	:	:	16.7	:	:	:	9.5	:	:
1973	57.7	17.7	:	40.8	15.7	12.3	:	50.1	:	14.7	:	:	16.7	13.6	:	:	7.7	:	:
1974	54.3	18.5	:	51.1	21.0	11.8	:	50.0	:	11.9	:	:	16.8	13.5	:	:	6.1	:	:
1975	55.6	23.6	:	57.6	18.2	12.1	:	55.5	:	13.0	:	40.2	22.9	19.1	:	:	6.6	:	:
1976	56.2	25.3	:	62.4	17.7	11.8	:	54.4	:	11.8	:	39.9	26.2	24.5	:	:	6.2	:	:
1977	59.5	26.3	:	59.3	17.9	12.9	19.8	54.5	:	11.9	:	39.6	26.5	26.8	:	:	7.8	:	29.7
1978	63.1	27.8	:	61.2	23.2	13.0	21.2	59.7	:	11.0	:	40.8	32.2	29.9	:	:	11.1	:	32.1
1979	65.7	28.6	:	66.6	22.7	14.7	21.1	59.1	:	10.2	:	42.9	34.0	33.5	:	:	11.2	:	32.8
1980	74.0	30.3	:	68.2	22.5	16.5	20.7	56.6	:	9.9	:	45.3	35.4	29.5	:	:	11.3	:	33.4
1981	86.4	33.7	:	73.6	26.7	20.1	22.0	58.7	:	10.3	:	48.7	37.1	37.4	:	:	11.6	:	36.9
1982	96.0	36.5	:	82.7	30.2	25.1	25.3	63.3	:	10.2	:	54.5	39.4	40.9	:	:	14.0	:	40.9
1983	106.3	38.2	:	92.4	34.6	30.3	28.6	68.1	:	10.8	:	60.7	43.6	44.4	:	:	15.5	:	44.1
1984	110.4	38.9	:	96.5	41.3	36.4	29.0	74.1	:	10.8	:	64.3	46.1	48.7	:	:	15.3	:	48.0
1985	115.0	39.5	:	99.3	46.3	41.4	30.6	80.2	:	10.3	:	69.7	48.0	56.5	:	:	16.0	:	50.2
1986	120.1	39.5	:	110.4	50.2	42.8	31.1	84.2	:	9.9	:	71.6	52.3	56.8	:	:	16.7	:	52.6
1987	124.5	40.7	:	111.5	56.4	43.1	33.4	86.2	:	8.7	:	74.0	56.1	54.4	:	:	17.9	:	54.4
1988	125.0	41.1	:	107.3	61.6	39.5	33.3	90.2	:	6.9	:	76.6	57.3	54.0	:	:	16.8	:	55.1
1989	121.8	39.6	:	98.0	64.8	40.9	34.0	92.7	:	5.7	:	76.7	56.6	52.6	:	:	14.5	:	55.6
1990	125.6	41.3	:	92.0	71.7	42.7	35.2	94.9	:	4.7	:	76.8	56.2	53.3	:	:	14.0	:	56.5
1991		42.4																	58.5

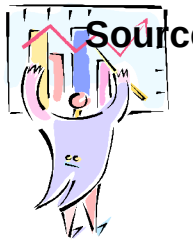

Source : General Government Data, European Commission, spring 2014

Table 55B

General government consolidated gross debt
Excessive deficit procedure (based on ESA 1995) and former definition (linked series)

(Percentage of GDP at market prices (excessive deficit procedure))

	BE	DE 1)	EE	IE	EL	ES	FR	IT	CY	LU	MT	NL	AT	PT	SI	SK	FI	EA-17 2) 3)	EA-12 4) 5)
1991	126.9	39.5	:	93.3	74.0	43.4	36.0	97.6	:	4.1	:	76.6	56.4	55.6	:	:	22.3	:	57.3
1992	128.5	42.0	:	90.4	79.1	45.9	39.7	104.7	:	4.8	:	77.3	58.3	50.0	:	:	40.1	:	59.1
1993	134.1	45.8	:	92.9	99.2	57.2	46.0	115.1	:	6.0	:	78.5	60.9	54.6	:	:	55.3	:	65.0
1994	132.1	48.0	:	87.5	97.2	59.9	49.2	121.2	:	5.5	:	75.7	64.0	57.3	:	:	57.6	:	67.7
1995	130.2	55.6	8.2	80.1	97.9	63.3	55.4	120.9	51.8	7.4	34.2	76.1	68.2	59.2	18.6	22.1	56.6	72.0	72.4
1996	127.2	58.5	7.6	72.3	100.3	67.5	58.0	120.2	53.1	7.4	38.6	74.1	68.1	58.2	21.9	31.1	57.0	73.7	74.1
1997	122.5	59.8	7.0	63.5	97.5	66.2	59.4	117.4	57.4	7.4	46.7	68.2	64.1	55.5	22.4	33.7	53.9	73.2	73.6
1998	117.2	60.5	6.0	53.0	95.4	64.2	59.5	114.2	59.2	7.1	51.8	65.7	64.4	51.8	23.1	34.5	48.4	72.9	73.2
1999	113.6	61.3	6.5	47.0	94.9	62.4	58.9	113.0	59.3	6.4	55.2	61.1	66.8	51.4	24.1	47.8	45.7	71.7	72.0
2000	107.8	60.2	5.1	35.1	104.4	59.4	57.4	108.5	59.6	6.2	53.9	53.8	66.2	50.7	26.3	50.3	43.8	69.2	69.5
2001	106.5	59.1	4.8	35.2	104.7	55.6	56.9	108.2	61.2	6.3	58.9	50.7	66.8	53.8	26.5	48.9	42.5	68.2	68.5
2002	103.4	60.7	5.7	32.0	102.6	52.6	59.0	105.1	65.1	6.3	57.9	50.5	66.2	56.8	27.8	43.4	41.5	68.1	68.4
2003	98.4	64.4	5.6	30.7	98.3	48.8	63.2	103.9	69.7	6.1	66.0	52.0	65.3	59.4	27.2	42.4	44.5	69.2	69.6
2004	94.0	66.2	5.0	29.5	99.8	46.3	65.0	103.4	70.9	6.3	69.8	52.4	64.7	61.9	27.3	41.5	44.4	69.6	70.0
2005	92.0	68.5	4.6	27.3	101.2	43.2	66.7	105.7	69.4	6.1	68.0	51.8	64.2	67.7	26.7	34.2	41.7	70.3	70.8
2006	88.0	68.0	4.4	24.8	107.5	39.7	64.0	106.3	64.7	6.7	62.5	47.4	62.3	69.4	26.4	30.5	39.6	68.7	69.2
2007	84.0	65.2	3.7	25.0	107.2	36.3	64.2	103.3	58.8	6.7	60.7	45.3	60.2	68.4	23.1	29.6	35.2	66.4	66.9
2008	89.2	66.8	4.5	44.5	112.9	40.2	68.2	106.1	48.9	14.4	60.9	58.5	63.8	71.7	22.0	27.9	33.9	70.2	70.9
2009	95.7	74.5	7.2	64.8	129.7	53.9	79.2	116.4	58.5	15.3	66.4	60.8	69.2	83.7	35.0	35.6	43.5	80.0	80.7
2010	95.5	82.4	6.7	92.1	148.3	61.5	82.4	119.3	61.3	19.2	67.4	63.1	72.0	94.0	38.6	41.0	48.6	85.6	86.3
2011	97.8	80.4	6.2	106.4	170.3	69.3	85.8	120.8	71.1	18.3	70.3	65.5	72.5	108.3	46.9	43.3	49.0	88.0	88.7
2012	99.6	81.9	10.1	117.6	156.9	84.2	90.2	127.0	85.8	20.8	72.1	71.2	73.4	123.6	54.1	52.1	53.0	92.7	93.3
2013	101.4	81.1	10.2	123.3	175.2	91.3	94.0	131.4	109.5	23.4	73.9	74.6	73.8	123.0	61.0	54.6	56.2	95.5	96.1
2014	102.1	78.6	9.6	119.5	175.0	96.8	96.2	132.2	124.0	25.2	74.9	75.8	73.7	124.3	66.5	56.7	57.7	96.0	96.6

DS: 1 0 319 0 UDGGL
1) 1970-91 D_W
2) Euro area; 1970-91 including D_W
3) Non consolidated for intergovernmental loans amounting to 0.9 bn EUR in 2009, 21.2 bn EUR in 2010, 69.4 bn EUR in 2011 and 193.6 bn EUR in 2012
4) Former Euro area 12; 1970-91 including D_W
5) Non consolidated for intergovernmental loans amounting to 0.9 bn EUR in 2009, 21.0 bn EUR in 2010, 68.7 bn EUR in 2011 and 190.2 bn EUR in 2012

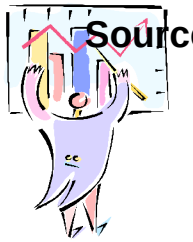

Source : General Government Data, European Commission, spring 2014

Table 55B

General government consolidated gross debt
Excessive deficit procedure (based on ESA 1995) and former definition (linked series)

(Percentage of GDP at market prices (excessive deficit procedure))

	BG	CZ	DK	LV	LT	HU	PL	RO	SE	UK	EU-27 1) 2)	EU-15 3) 4)
1970	:	:	:	:	:	:	:	:	26.8	78.2	:	:
1971	:	:	13.0	:	:	:	:	:	27.2	74.5	:	:
1972	:	:	11.5	:	:	:	:	:	27.1	69.2	:	:
1973	:	:	9.0	:	:	:	:	:	26.4	64.3	:	:
1974	:	:	8.2	:	:	:	:	:	26.7	64.3	:	:
1975	:	:	7.0	:	:	:	:	:	26.0	60.5	:	:
1976	:	:	11.3	:	:	:	:	:	24.2	59.9	:	:
1977	:	:	15.1	:	:	:	:	:	26.3	58.8	:	32.8
1978	:	:	25.3	:	:	:	:	:	30.4	56.4	:	34.9
1979	:	:	31.6	:	:	:	:	:	34.8	53.2	:	36.6
1980	:	:	39.1	:	:	:	:	:	39.4	52.6	:	37.4
1981	:	:	51.7	:	:	:	:	:	47.4	52.7	:	39.9
1982	:	:	64.5	:	:	:	:	:	56.6	51.6	:	42.8
1983	:	:	74.2	:	:	:	:	:	60.2	51.8	:	46.8
1984	:	:	77.7	:	:	:	:	:	61.5	53.5	:	49.8
1985	:	:	74.7	:	:	:	:	:	61.0	51.6	:	51.0
1986	:	:	68.5	:	:	:	:	:	60.5	50.0	:	52.2
1987	:	:	62.2	:	:	:	:	:	53.3	47.6	:	53.5
1988	:	:	64.5	:	:	:	:	:	47.8	41.2	:	53.0
1989	:	:	62.0	:	:	:	:	:	42.8	35.7	:	51.6
1990	:	:	62.0	:	:	:	:	:	41.2	33.0	:	52.6
1991												54.5

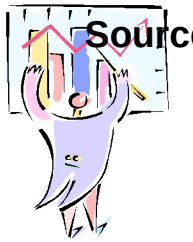

Source : General Government Data, European Commission, spring 2014

Table 66B

General government consolidated gross debt
Excessive deficit procedure (based on ESA 1995) and former definition (linked series)

(Percentage of GDP at market prices (excessive deficit procedure))

	BG	CZ	DK	LV	LT	HU	PL	RO	SE	UK	EU-27 1) 2)	EU-15 3) 4)
1991	:	:	62.8	:	:	:	:	:	49.2	33.4	:	53.5
1992	:	:	68.0	:	:	:	:	:	52.2	37.9	:	55.9
1993	:	:	80.1	:	:	:	:	:	70.0	43.9	:	62.7
1994	:	:	78.5	:	:	:	:	:	72.4	47.0	:	65.0
1995	:	14.0	72.6	15.1	11.5	85.6	49.0	6.6	72.8	50.6	:	69.5
1996	:	11.9	69.4	14.0	13.6	72.4	43.4	10.6	73.3	50.9	:	71.5
1997	106.3	12.8	65.4	11.1	15.4	62.9	42.9	15.0	71.2	49.4	68.2	69.7
1998	77.6	14.5	61.4	9.3	18.5	60.9	38.9	18.8	69.9	48.5	68.4	68.0
1999	77.6	15.8	58.1	12.4	22.7	60.8	39.6	21.7	64.3	43.6	65.8	67.1
2000	72.5	17.8	52.4	12.4	23.6	56.1	36.8	22.5	53.9	41.1	61.9	63.2
2001	66.0	23.9	49.6	14.1	23.0	52.7	37.6	25.7	54.7	37.8	61.1	62.3
2002	52.4	27.1	49.5	13.6	22.2	55.9	42.2	24.9	52.5	37.7	60.5	61.8
2003	44.4	28.6	47.2	14.7	21.0	58.6	47.1	21.5	51.7	39.1	62.0	63.3
2004	37.0	28.9	45.1	15.0	19.3	59.5	45.7	18.7	50.3	41.0	62.4	63.6
2005	27.5	28.4	37.8	12.5	18.3	61.7	47.1	15.8	50.4	42.2	62.9	64.4
2006	21.6	28.3	32.1	10.7	17.9	65.9	47.7	12.4	45.9	43.3	61.7	63.3
2007	17.2	27.9	27.1	9.0	16.8	67.0	45.0	12.8	40.2	44.2	59.0	60.7
2008	13.7	28.7	33.4	19.8	15.5	73.0	47.1	19.4	38.8	52.3	62.2	64.8
2009	14.6	34.2	40.7	36.9	29.3	79.8	50.9	23.6	42.6	67.8	74.6	77.0
2010	16.2	37.8	42.7	44.4	37.9	81.8	54.8	30.5	39.4	79.4	80.2	82.9
2011	16.3	40.8	46.4	41.9	38.5	81.4	56.2	34.7	38.4	85.5	83.1	85.2
2012	18.5	45.8	45.8	40.7	40.7	79.2	55.6	37.8	38.2	90.0	85.9	85.8
2013	17.9	48.3	45.0	43.2	40.1	79.7	57.5	38.6	40.7	95.5	89.8	92.9
2014	20.3	50.1	46.4	40.1	39.4	75.9	58.9	38.5	39.0	98.7	90.6	93.7

DS: 1 0 319 0 UDGGL
1) 1970-91 including D_W
2) Non consolidated for intergovernmental loans amounting to 0.9 bn EUR in 2009, 21.2 bn EUR in 2010, 69.9 bn EUR in 2011 and 196.3 bn EUR in 2012
3) Former EU-15; 1970-91 including D_W
4) Non consolidated for intergovernmental loans amounting to 0.9 bn EUR in 2009, 21.0 bn EUR in 2010, 69.2 bn EUR in 2011 and 190.9 bn EUR in 2012

197

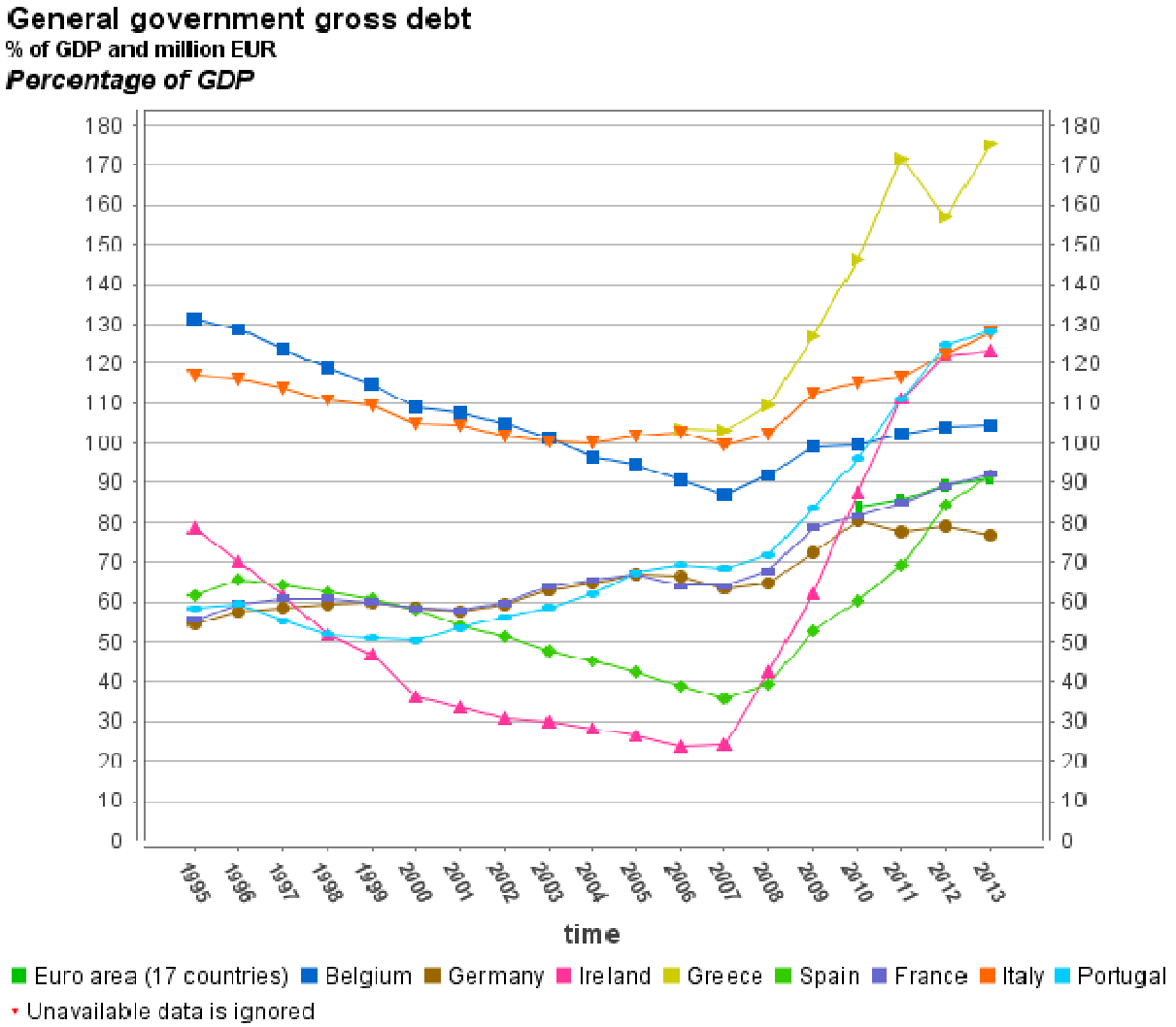

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/graphPrint.do?tab=graph&pcode=tsdde410&language=en&plugin=1#

Engagements financiers bruts des administrations publiques en % du PIB

	1992	2000	2005	2010	2012	2014
Etats-Unis	70.0	52.7	64.6	94.6	102.1	106.3
Japon	67.6	137.6	169.5	193.3	218.8	231.9
Allemagne	40.9	60.8	71.8	86.3	88.3	83.4
Belgique	136.6	113.6	95.8	99.5	104,0	104.7
Espagne	52.1	66.5	50.9	68,4	92.8	104.8
France	43.9	65.7	76.1	95.7	109.3	115.8
Italie	106.9	120.8	119.4	131.1	142.2	146.7
Royaume-Uni	39.0	44.6	45.5	84.5	102.4	110.0

Sources : Perspectives européennes et perspectives économiques de l'OCDE

A LT : le développement de l'Etat s'accompagne d'une nette progression des prélèvements obligatoires.

Même si dépenses publiques entièrement financées par des prélèvements sur le revenu national : effet stimulant sur le PIB (théorème de Haavelmo).

Mais pour les économistes libéraux (notamment les tenants des politiques de l'offre) : effets pervers à moyen et LT de la progression des prélèvements obligatoires

↓

Imposition croissante des bénéfices des entreprises → ↘ incitation à entreprendre les différentes opérations génératrices de profits : création d'entreprises, recherche de nouveaux produits, techniques, marchés, etc.

+ imposition des bénéfices est forte, + les détenteurs de K sont incités à rechercher des profits plus faciles à obtenir mais qui ne sont pas forcément plus productifs pour lœconomie nationale (exemple : profits liés à la spéculation).

imposition des plus-values et des revenus des placements financiers : effet dissuasif sur S et donc indirectement pénalise lô et la croissance

Imposition des revenus du L : limite incitation au travail et à lœffort

Idem charges sociales

prélèvements obligatoires : effets négatifs sur S, I, production, emploi, productivité.

= prix inévitable à payer en contrepartie des avantages associés à l'existence et au développement de l'Etat

question : *jusqu'à quel taux de prélèvements un pays peut aller sans que les inconvénients ne commencent à être > avantages ?*

∃ des seuils à partir desquels les effets désincitatifs des prélèvements sont tels que tout développement supplémentaire des dépenses publiques financé par l'impôt ne peut se faire qu'en contrepartie d'un recul équivalent des productions privées.

80 : pays industrialisés se sont approchés de ces seuils

Depuis : stabilisation ou recul des prélèvements obligatoires (% du PIB)

Synthèse et conclusions

1. Maîtrise des instruments

Contrairement à la politique monétaire qui perd toute autonomie en économie ouverte :

- les instruments budgétaires restent contrôlés au plan national;
- mais la maîtrise des budgets publics : limitée par les délais de décision, le poids des politiques passées, les pressions politiques, le niveau déjà élevé des prélèvements, etc.

2. Effets sur l'économie

+ immédiats que la politique monétaire sur l'activité et l'emploi car agit directement sur la production et les revenus

(analyse des faits : D des ménages est sensible aux Δ revenus courants)

Effets d'entraînement plus importants que son impact initial : le multiplicateur

3. Risque d'éviction du secteur privé

Aujourd'hui : les gouvernements n'ont plus souvent la possibilité ou la volonté de financer les déficits publics par l'inflation monétaire ou par une hausse des prélèvements obligatoires.

→ seul mode de financement réellement disponible = emprunts auprès des épargnants

mais la ponction opérée ainsi sur l'S + la montée des taux d'i favorisée par la D publique croissante de fonds prêtables peuvent pénaliser le financement des I privés.

Si économie où les revenus et les activités se développent rapidement alors le risque d'éviction est moindre car l'S est abondante et l'i est moins sensible à la hausse des taux d'i.

Si économie où la croissance est lente et si pénurie mondiale d'S alors le risque d'éviction ∃ vraiment.

Certains pays peuvent tenter momentanément d'exporter l'effet d'éviction en attirant des K étrangers mais la concurrence entre pays pour attirer et retenir les K risque à terme d'aggraver le problème en mondialisant la hausse des taux d'i.

4. Effets d'une relance budgétaire

= fonction du contexte dans lequel elle est employée

Relance budgétaire peut réduire le chômage sans inflation ssi :

- les entreprises : importantes capacités de production rentables inutilisées;
- ∃ chômeurs qualifiés privés d'emploi car insuffisance de la D;

- la propension marginale à M est faible (cela limite le déficit commercial);
- le financement monétaire des dépenses publiques est limité et ∃ assez d'S dans le monde pour satisfaire le besoin de financement de l'Etat sans rationner les besoins des investisseurs privés;
- les investisseurs privés : peu sensibles aux taux d'i (limite l'effet d'éviction);
- possible de mener une politique monétaire accommodante qui empêche la hausse des taux d'i et limite l'effet d'éviction (dépend de l'orientation de la politique monétaire dans le reste du monde);
- possible de compenser le déficit commercial par des dévaluations qui restaurent la compétitivité extérieure.

relance budgétaire : efficacité face au ralentissement de l'activité et au chômage sous réserve que ces problèmes soient de nature conjoncturelle et liés à une insuffisance des débouchés.

Cette efficacité = f(ampleur de la contrainte extérieure et de la capacité du G à la maîtriser à l'aide des instruments monétaires)

Les plans de relance

Tableau 1 Coût budgétaire et ciblage des plans de relance (en SEC, en pour cent du PIB)[1]

	Total 2009, dont :	Pouvoir d'achat	Marché du travail	Entreprises	Investissements publics	Total 2010
EU-27	1.06	0.46	0.07	0.22	0.30	0.59
DE	1.31	0.69	0.10	0.12	0.40	1.78
FR	0.83	0.09	0.06	0.29	0.38	0.09
NL	0.45	0.25	0.03	0.00	0.17	0.17
ES	2.20	0.25	0.01	1.10	0.85	0.61
IT	0.37	0.20	0.04	0.10	0.04	0.19
UK	1.40	1.08	0.03	0.03	0.21	0.00
BE	0.65	0.18	0.15	0.02	0.30	0.42
USA[2]	1.9					
Japon[2]	1.4					
Chine[2]	2.0					

1. Source : Commission européenne, note interne du 9 février 2009.
2. Source : FMI.

131 milliards ú

81 milliards ú

Source : Bureau fédéral du Plan, La situation économique et budgétaire de la Belgique début mars 2009, Rapport rédigé à la demande du Premier Ministre, mars 2009

L'Europe de l'austérité

Impulsions budgétaires des grands pays développés, en points de PIB

	2008-2009	2010	2011	2012	Cumul 2008-2012
Japon	+ 3,8	– 2,1	– 0,1	+ 1,3	+ 2,9
Etats-Unis	+ 2,9	+ 0,3	– 1,0	– 0,4	+ 1,8
Allemagne	+ 0,9	+ 1,2	– 0,7	– 0,2	+ 1,2
France	+ 2,2	– 0,6	– 1,4	– 1,4	– 1,2
Zone euro	+ 1,6	– 0,4	– 1,2	– 1,3	– 1,3
Royaume-Uni	+ 3,7	– 2,6	– 2,0	– 1,9	– 2,8
Italie	+ 0,2	– 0,6	– 1,0	– 2,4	– 3,8
Espagne	+ 2,3	– 2,1	– 2,4	– 2,9	– 5,1

Sources : Comptes nationaux annuels, calcul et prévision OFCE, décembre 2011

N. B. : l'impulsion budgétaire est la variation du déficit structurel, c'est-à-dire le déficit corrigé de la conjoncture. L'impulsion indique donc l'orientation à court terme de la politique budgétaire : en positif, elle est expansive ; en négatif, elle est restrictive. Avec un multiplicateur égal à 1, une impulsion de + 1 aura un effet de + 1 sur le PIB de l'année n.

Alternatives économiques, Hors série n°92, 2ème trimestre 20

Effets multiplicateurs des plans de relance

Tableau 1 : Multiplicateurs publics de court terme (effet à un an) dans la zone euro

	Multiplicateurs	
	Effet faible	Effet élevé
Consommation publique:	0,36	1,40
Investissements:	0,84	1,40
Transferts:	0,22	0,78
Fiscalité sur le travail:	0,48	0,68
Crédit d'impôt à l'investissement:	0,46	2,19
Réduction de la TVA:	0,37	0,99

Source: CE
Note: un multiplicateur de 1 s'interprète comme suit : une impulsion budgétaire de 1% du PIB produit une augmentation de la croissance économique de 1 point de pourcentage.

Source : Bureau fédéral du Plan, La situation économique et budgétaire de la Belgique début mars 2009, Rapport rédigé à la demande du Premier Ministre, mars 2009

Multiplicateurs dépenses publiques > multiplicateurs recettes publiques

Tableau 2 : Impact des plans nationaux de relance sur le PIB de la zone euro (en % du PIB du pays correspondant)

	2009	2010
	variation du PIB, en %	variation du PIB, en %
Allemagne:	1,01	1,30
Belgique:	0,57	0,35
France:	0,72	0,06
Italie:	0,25	0,16
Espagne:	1,81	0,39
Pays-Bas:	0,36	0,19
Royaume Uni:	1,40	0,00
EU-16	0,80	0,51
EU-27	0,81	0,45

Source : CE

Source : Bureau fédéral du Plan, La situation économique et budgétaire de la Belgique début mars 2009, Rapport rédigé à la demande du Premier Ministre, mars 2009

Multiplicateurs d'autant plus faibles qu'un pays est petit et ouvert au commerce international

Tableau 3 : Multiplicateurs publics de court terme (effet en année pleine) pour l'économie belge

	Multiplicateurs à court terme (année pleine)
Consommation publique (hors emploi public):	0,8
Investissements:	0,8
Transferts (allocations familiales):	0,4
Fiscalité sur le travail (cotisations patronales):	0,2
Réduction de la TVA:	0,2

Source: BFP, d'après le modèle HERMES

Source : Bureau fédéral du Plan, La situation économique et budgétaire de la Belgique début mars 2009, Rapport rédigé à la demande du Premier Ministre, mars 2009

Effets multiplicateurs des plans dôassainissement

stabilisateurs automatiques + plans de relance + dispositifs de sauvetage des agents privés menacés par la crise de 2008-2009 : éviter engrenage récessif

mais creusement des déficits et dettes publiques

➡ politiques dôaustérité pour assainir les finances publiques

⬇

- Åreplonger les économies dans la récession
- Åendre plus difficile encore les objectifs de déficit et de dette

Pourquoi ??

Les effets multiplicateurs : jouent en sens inverse (⟺ plans de relance)

⟹ politiques budgétaires restrictives ⟹ ↘ activité ⟹ ↘ recettes de lôEtat ⟹ frein à la réduction des déficits

Valeur des multiplicateurs en basse conjoncture : + élevée !

⟹ austérité conduit les pays les plus en difficulté dans une impasse

Nombreux débats sur lôimportance des multiplicateurs, leur estimation et leur taille !
(voir notamment la synthèse dans La débâcle de lôaustérité, Revue OFCE, 125, octobre 2012)

Synthèse de la littérature :

Large consensus dans la littérature pour démontrer que :

une politique de consolidation budgétaire est préférable en période de reprise de l'activité et pernicieuse voire inefficace quand l'économie est à l'arrêt.

Si celle-ci doit être menée en période de basse conjoncture, alors une hausse des impôts serait moins néfaste à l'activité qu'une réduction des dépenses publiques.

Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire

La construction de la gouvernance budgétaire européenne : du Traité de Maastricht à la « Règle dôor »

1) Du traité de Maastricht au Pacte de stabilité et de croissance (PSC)
2) Le *Six-Pack*
3) Le Semestre européen
4) Le Pacte pour lôeuro « plus »
5) Le *Two-Pack*
6) Le Traité intergouvernemental sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans lôUnion économique et monétaire (TSCG) (*Fiscal Compact*)

Traité sur l'Union européenne : Maastricht le 7 février 1992 (phase I de l'UEM)

1. Déficit (solde nominal) de l'ensemble des pouvoirs publics : inférieur ou égal à 3% du PIB

2. le ratio d'endettement ne peut, en principe, excéder 60% du PIB et, en cas de dépassement, ce ratio doit être orienté à la baisse et se rapprocher du pourcentage de 60% à un rythme « satisfaisant ».

Du traité de Maastricht au Pacte de stabilité et de croissance (PSC)

Juin 1997 : pacte de stabilité et de croissance (phase II de l'UEM) qui est constitué de deux règlements visant à assurer la discipline budgétaire dans le contexte de l'UEM. En mai 1998, les dispositions du pacte sont complétées par une déclaration du Conseil qui renforce les engagements des États membres.

→Le PSC oblige les Etats membres à définir un objectif budgétaire de moyen terme (OMT) « *proche de l'équilibre ou excédentaire* » (art. 3, §2, a du règlement 1466/97)

Janvier 1999 : introduction ú (phase III de l'UEM).

Le pacte a été réformé :

Åen 2005 → objectif : solde structurel à moyen terme compris entre -1% et lœquilibre (art. 2bis du règlement CE 1466/97) + prises en considération de circonstances exceptionnelles.

Comment ? → amélioration annuelle du solde structurel de 0,5% du PIB (art. 5, §1 du règlement CE 1466/97) ;

➡ solde structurel : solde budgétaire nominal ï mesures ponctuelles

Åen 2011 (Six Pack)

Procédure déficit excessif

Si déficit > 3% du PIB : rapport de la Commission et avis envoyé à lôEtat concerné + information au Conseil européen

Si pas de suivi des recommandations de la Commission, le Conseil peut mettre en demeure lôEtat concerné de prendre les mesures nécessaires

Risque : dépôts sans intérêt ou amendes

Belgique : recommandations de la Commission en décembre 2009
mise en demeure en juin 2013

Six-Pack (5 règlements directement applicables et une directive à transposer)

1.Renforcement de la discipline budgétaire

La composante préventive du pacte de stabilité et de croissance :

Å Présenter un programme de stabilité visant à atteindre un objectif à moyen terme « sûr » (OMT) spécifique à chaque pays et révisé tous les 3 ans sur la base du potentiel de croissance, du niveau de la dette explicite et implicite (coût du vieillissement), le tout en termes structurels.

Ces MTO = budget structurel équilibré ou proche de lœquilibre

→ Pour la Belgique, lœOMT est un excédent de 0,75% en termes structurels

Sanctions possible dans la composante préventive du pacte de stabilité et de croissance (même si le déficit nominal < 3% du PIB)

- La Commission vérifie si les programmes nationaux sont mis en œuvre et si les objectifs à moyen terme sont atteints.
- La Commission engage également une procédure si l'objectif consistant à obtenir à moyen terme un budget structurel en équilibre ou proche de l'équilibre n'est pas atteint
- Procédure d'alerte par la Commission et recommandations au Conseil
- Mesures correctrices à mettre en œuvre par l'Etat concerné sinon sanctions

La composante correctrice du pacte de stabilité et de croissance :

- procédure de déficit excessif si > 3% du PIB

- possibilité de sanctionner un État qui ne respecte pas le critère de la dette publique : il faut réaliser une réduction annuelle moyenne du ratio d'endettement d'un vingtième de l'écart positif par rapport à la valeur de référence de 60 % du PIB en moyenne sur trois années.

Procédures décisionnelles et sanctions :

- règle de la « majorité qualifiée inversée » pour l'imposition effective et formelle de sanctions financières ;
- nouvelle sanction : l'amende pour statistiques erronées en matière de déficit budgétaire ou de dette publique.

Conditions minimales pour les cadres budgétaires nationaux

Le semestre européen

Lôidée est dôharmoniser les calendriers des programmes nationaux de réforme et des programmes de stabilité et de convergence dans le cadre dôun semestre européen. La nouvelle procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques sôintègre dans le calendrier du semestre européen.

Le pacte pour lôeuro « plus »

En mars 2011, les États de la zone euro et six autres pays européens (la Bulgarie, le Danemark, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Roumanie) ont conclu un pacte pour lôeuro « plus » dont lôobjectif est de coordonner davantage les politiques économiques pour dôaméliorer la compétitivité des économies nationales et leur convergence.

Le *Two-Pack (*Deux règlements entrés en vigueur le 30 mai 2013)

Objectifs :

1. renforcer et harmoniser les procédures budgétaires dans les pays de la zone euro et imposer des obligations complémentaires de surveillance et de *reporting* en cas de déficit excessif
2. calendrier budgétaire commun: établissement et transmission du budget pour le 15 octobre de lôannée n-1;
3. estimations macroéconomiques indépendantes pour fonder les budgets (« conseils budgétaires autonomes »);
4. renforcer la surveillance dans les pays de la zone euro qui requièrent une assistance financière auprès des fonds dôurgence européens ou qui sont en proie à de sérieux problèmes de stabilité financière.

Le TSCG

Traité intergouvernemental signé en mars 2012 par 25 États membres de l'UE (tous les États membres, à l'exception du Royaume-Uni et de la République tchèque).

Il est entré en vigueur le 1er janvier 2013.

Il est contraignant pour les pays de la zone euro qui l'auront ratifié (pour les autres États membres dès lors qu'ils auront introduit l'euro, voire avant, s'ils le demandent (art. 14 du TSCG, uniquement pour les titres III et IV)).

Volet budgétaire: le « Pacte budgétaire »

1. Atteindre le MTO avec une limite inférieure de 0,5% de PIB de déficit structurel ou de 1% pour les États qui ont un ratio de dette sur le PIB significativement inférieur à 60%. Lœarticle 3.3a du TSCG définit le solde structurel comme « *le solde annuel corrigé des variations conjoncturelles, déductions faites des mesures ponctuelles et temporaires* ».
2. Transposition de cette règle dans le droit national au plus tard un an après lœentrée en vigueur du traité intergouvernemental au moyen de dispositions « *contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles, ou dont le plein respect et la stricte observance tout au long des processus budgétaires nationaux sont garantis de quelque autre façon* » (art. 3.2 du TSCG) ;

3. un gouvernement pourrait s'écarter temporairement de ses objectifs à moyen terme ou de la trajectoire d'ajustement propre à permettre sa réalisation en cas de « *circonstances exceptionnelles (é)* » (art. 3.1b et 3c du TSCG) ;

4. mécanismes de correction automatique impliquant des institutions de contrôle indépendantes (article 3.2 du TSCG) si dépassement par rapport à la trajectoire budgétaire.

Obligation d'organiser dans le droit national que des mesures de correction soient prises avant qu'une sanction n'intervienne en vertu du Six Pack.

5. Obligation de réduction des ratios de dette publique supérieurs à 60 % du PIB « *à un rythme moyen d'un vingtième par an, à titre de référence* » (art. 4 du TSCG). Toutefois, cet objectif est également considéré comme rempli si les prévisions budgétaires de la Commission indiquent qu'il sera atteint sur une période de trois ans.

Remarque

L'assistance financière fournie en vertu du mécanisme européen de stabilité (MES) sera conditionnée, à partir du 1er mars 2013, à la ratification du nouveau traité et à la transposition dans la législation nationale des mesures budgétaires concernées dans les délais impartis (considérants n°25 du TSCG).

Conclusions

1. Au niveau des objectifs budgétaires : confirmation des dispositions prises précédemment notamment dans le Six Pack et le Two pack mais le TSCG impose une inscription dans le droit national

2. Si pas de ratification du Traité pas d'accès au MES (mécanisme de solidarité européen)

3. Incertitude des marchés financiers

4. Procédure de déficit excessif : exigence d'une procédure de coordination de la politique budgétaire entre les différents niveaux de pouvoir

Références

ÅGénéreux J., *Introduction à l'économie*, Seuil, 3ème Edition, 2001

ÅGénéreux J., Les politiques économiques, Seuil, Mémo, 1996